Mahomet et la violence dans le Coran

Questionnement des musulmans sur la naissance et l'expansion de l'islam

CORAN Sourate 9 AT-TAWBAH (LE DÉSAVEU)

VERSET 111

إِنَّ اللَّهَ الشَّرَى مِنَ الْمُؤْمِنِينَ أَنفُسَهُمْ وَأَمْوَلَهُمْ بِأَنَّ لَهُمُ الَّجَنَّةَ يُقَتِلُونَ فِي سَبِيلِ وَأَمْوَلَهُمْ بِأَنَّ لَهُمُ الَّجَنَّةَ يُقَتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَيَقْتُلُونَ وَعُدًا عَلَيْهِ حَقًّا وَمَنْ أَوْفَى بِعَهْدِهِ مِنَ اللَّهِ فَاسْتَبْشِرُ وا بِبَيْعِكُمُ وَمَنْ أَوْفَى بِعَهْدِهِ مِنَ اللَّهِ فَاسْتَبْشِرُ وا بِبَيْعِكُمُ الَّذِي بَايَعْتُمْ بِهِ وَذَلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ الَّذِي بَايَعْتُمْ بِهِ وَذَلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ

(CORAN: Sourate 9, verset 111):

« Certes, Allah a acheté des croyants,
leurs âmes et leurs biens en échange du
Paradis. Ils combattent dans le sentier
d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. C'est
une promesse authentique qu'll a prise
sur Lui-même ... Et qui est plus fidèle
qu'Allah à son engagement?
Réjouissez-vous donc de l'échange que
vous avez fait: Et c'est là le très grand

Introduction.

Dans ce document, il est fait souvent référence aux sources coraniques. Ceux qui citent les versets du Coran, se voient reprocher de sortir ces versets de leur contexte, pour les déformer. Un tel reproche n'a aucun fondement, si ce n'est de refuser la réalité des textes considérés comme la Parole incréée, éternelle et inaltérable d'Allah. Pour préciser les choses, les versets liés à un contexte dans le temps et l'espace, sont explicités dans le Coran. Les autres versets, qui représentent des commandements d'Allah et doivent être considérés comme des préceptes de l'islam, sont formulés à l'impératif et ne comportent aucune limitation, que ce soit dans le temps ou dans l'espace. Ainsi, Allah lui-même précise qu'il ne peut y avoir d'ambiguïté ou de doute sur sa parole exprimée avec une grande clarté à l'ensemble des croyants :

- (Sourate 39, Verset 28): « Un Coran [en langue] arabe, dénué de tortuosité, afin qu'ils soient pieux! »
- (Sourate 22, Verset 16): « C'est ainsi que Nous le fîmes descendre (le Coran) en versets clairs. »
- (Sourate 57, Verset 9): « C'est Lui qui fait descendre sur Son serviteur des versets clairs, afin qu'il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière. »

Et s'adressant à Mahomet, Allah précise :

• (S26, V192-195): « Ce (Coran) ci, c'est le Seigneur de l'univers qui l'a fait descendre, et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe très claire. »

Pour qu'il n'y ait aucune doute sur ce principe fondamental, le même Allah précise dans ce verset fondateur, qu'il n'y a nul besoin d'interprétation et que seule fait autorité la signification littérale :

(Sourate 3, Verset 7): « C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre: il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclinaison vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque, cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent: "Nous y croyons: tout est de la part de notre Seigneur!" »

Ces précisions sont formulées dans l'introduction de ce document. Elles sont destinées à montrer que les références aux sources coraniques sont faites dans un but de précision, pour bien souligner les sources islamiques sur lesquelles se base ce document. Les traductions de l'arabe au français ont été faites avec le maximum de fidélité à la lettre et à l'esprit du texte arabe. L'auteur reste à la disposition de tous ceux qui aimeraient des détails précis de cette traduction. L'auteur mettra également à disposition des lecteurs, les exégèses du Coran et les faits ou actes de Mahomet, rapportés par ceux qui font autorité dans le monde musulman : Ibn Ishaq, Tabarri, Ibn Hisham, Bukkhari, Muslim, Al Qourtoubi, Ibn Khathir, Al Waqudi et les autres jurisconsultes qui ont établi les bases du Dogme musulman.

Ce document a pour seul but d'ouvrir le débat en toute transparence et honnêteté : cela permettra de comprendre l'islam à travers ses sources, sans se contenter de faits rapportés de deuxième ou troisième main. Tout dialogue ne peut être fécond s'il ne se base pas sur la connaissance. C'est par l'ignorance que les fossés se creusent et s'élargissent pour finalement aboutir à une méfiance et une incompréhension entre les peuples. Aussi, il est apparu comme fondamental de rédiger ce document avec une réelle volonté de fidélité aux textes et aux actes historiques fondateurs de l'islam.

Abroger la haine et la violence du Coran, sans renier Allah et Mahomet, ou l'Islam modéré qui reste à inventer.

Tous ceux qui ont lu le Coran le savent : le nombre de versets qui incitent à la haine et à la violence est extrêmement élevé. Pour la grande majorité des médias dominants, et pour la plupart des partis et responsables politiques ou associations se disant antiracistes (SOS Racisme, MRAP...) ces versets n'existent tout simplement pas. Cette forme de déni de la réalité, est pratiquée par l'ensemble des autorités musulmanes, qui enseignent ces versets dès la tendre enfance dans les écoles coraniques, tout en les occultant devant l'opinion internationale. Ceux qui osent les dénoncer en Occident, sont catalogués automatiquement. comme islamophobes fascisants, et souvent comme des racistes. Et pourtant ils sont légions ces versets coraniques qui incitent à la violence, à la guerre, à la haine de l'autre ou qui demandent d'instaurer des discriminations envers des catégories entières de la population, en commençant naturellement par les femmes, les homosexuels et les minorités religieuses.

Devant cette réalité inacceptable, même le Nouvel Observateur publiait le 28 mars 2012 un article intitulé : « Merah : la religion et le meurtre ».

Dans cet article, Jean Daniel. (http://tempsreel.nouvelobs.com/jean-daniel/20120328.OBS4859/la-religion-et-le-meurtre.html) se posait la question : « Y a-t-il dans les textes sacrés des injonctions invitant à éliminer les infidèles ? C'est ensemble que tous les hommes de foi doivent répondre à cette question ? » . Il ajoutait : « Je souhaiterais qu'un ensemble d'intellectuels chrétiens, musulmans et juifs reconnaisse qu'il y a dans tous les textes religieux, en particulier dans ceux issus du monothéisme, des stigmatisations, des mises à l'index, des bannissements qui peuvent être interprétés comme des appels au meurtre, et même comme un commandement de tuer. »

Cette question du contenu des textes sacrés revient d'une manière récurrente. Dans cette optique, un appel avait été fait en France à l'imam Chalgoumy, qui se positionne clairement contre les islamistes, d'établir un corpus des versets coraniques contenant les appels à la haine, à la violence, ou à la guerre. En espérant ainsi accomplir un premier pas vers l'abrogation par les musulmans modérés de ces versets coraniques contraires aux Libertés fondamentales, aux Droits de l'Homme, aux lois de la République et au triptyque Liberté, Egalité, Fraternité. Après avoir tenu des propos qui laissaient espérer une réponse favorable, Chalgoumy s'est finalement désisté.





Fig. 1 : Peut-on retirer des versets du Coran, alors que l'Islam le considère comme la « Parole incréée, éternelle et inaltérable » de Dieu et qu'il est appris à des millions d'enfants.

Devant l'actualité, on est en droit de se poser la question du lien entre le contenu des textes sacrés et la violence vécue au quotidien. Et comme ces violences sont commises dans l'immense majorité des cas, par

des personnes ou organisations se revendiquant clairement de l'Islam, force est de constater que la violence du texte coranique apparaît comme la plus préoccupante des menaces. Et devant le manque total de réaction des autorités représentatives de l'Islam officiel, que ce soit en France ou ailleurs dans le monde, nous sommes tous confrontés à cette triste évidence : l'espace séparant l'Islam officiel censé être « modéré » et l' « extrémisme islamique » est plus une vue de l'esprit qu'une réalité concrète. Il faut bien se résigner à cette impossibilité de changer l'Islam et à faire le même constat que beaucoup d'analystes qui font preuve d'objectivité (Note 1) : l'Islam modéré reste à inventer.

Cette évidence n'est pas perçue par la majorité de l'opinion française et occidentale en général, pour la simple raison que les faiseurs d'opinion affirment, contre toute logique, que l'Islam est une religion comme les autres, au même titre que le Christianisme ou le Bouddhisme par exemple. En partant de ce postulat, cette opinion finit logiquement par ressentir une grande incompréhension et une déception devant la réalité têtue des faits, comme le terrorisme islamique qui endeuille quotidiennement la planète, les égorgements barbares diffusés à l'échelle mondiales, les tueries monstrueuses de Mohamed Merah, les bombes dans les lieux de cultes comme les églises et même les mosquées, les attentats kamikazes, les voitures piégées ou des actes qui semblent moins graves comparées à ces barbaries (comme le refus de cet imam « modéré » Chalgoumy de participer à toute remise en cause de certains versets coranique), mais qui n'en restent pas moins très préoccupants pour notre logique.

L'esprit reste impuissant face à cette situation, comme face à ces attentats qui n'épargnent ni les enfants, ni les femmes, ni les lieux de culte comme les églises, les mosquées ou les mausolées centenaires de Tombouctou. Certains se posent la question de savoir si cette situation échappe à toute logique et relève de l'absurdité la plus totale. Quand les plus hautes autorités comme le Président français François Hollande ou son gouvernement, refuse de qualifier d'islamiste, le terrorisme contre lequel ils viennent de déclarer la guerre en Irak et au Mali. Ainsi, ils présentent un terrorisme abstrait, sorti du néant et n'ayant aucun lien avec une idéologie. Il s'agirait ainsi d'un terrorisme de fous qui mènent un combat qui n'a aucun sens.

En réalité, il n'en est rien. C'est plutôt notre manière de penser et d'analyser qui est insuffisante et inadaptée. Pour François Hollande et son gouvernement, c'est une manière de refuser de livrer le combat des idées, en pensant qu'il suffit de s'attaquer aux conséquences, en espérant éviter de s'attaquer aux véritables causes : le lien entre l'Islam et le terrorisme, qu'il soit le fait de l'Etat islamique au Levant, d'Al Qaeda, des Talibans, du FIS-GIA en Algérie ou d'AQMI au Sahel.

Et au lieu de nier tout simplement ce lien entre Islam et terrorisme, on pourrait essayer de briser le tabou en analysant l'Islam à travers ses textes sacrés, en particulier le Coran et son histoire à travers les actes et le message de son fondateur Mahomet.

On pourrait également analyser ce que l'Islam attend du fidèle musulman. Et en fait, toute analyse, même superficielle, montre que l'Islam, mot qui signifie en Arabe : « Soumission », laisse peu de place aux libertés fondamentales de la personne humaine, telles qu'on les conçoit en Occident.

Si on prend l'exemple de l'imam Chalgoumy qui renonce à supprimer des mosquées françaises les versets de haine, on pourrait avoir la lucidité de voir dans l'attitude de cet « imam modéré », non pas une volteface ou un reniement de sa promesse, mais plutôt une illustration parfaite de ce que l'Islam laisse comme liberté d'action ou de pensée à ses croyants.

Pour résumer, on se trouve en présence d'une violence terroriste quotidienne qui se revendique de l'Islam. On se trouve également en présence de régimes appliquant des préceptes moyenâgeux de la Charia (Arabie, Iran, Pakistan...), qui se revendique toujours de ce même Islam. Et enfin, on constate à travers le printemps arabe, l'élection par une majorité des musulmans, de partis islamistes prônant l'application de cette même Charia, rejetant toute forme de laïcité, de séparation entre l'Etat et la religion. Et face à cela, on constate au niveau des médias, des responsables politiques et des autorités musulmanes :

- L'occultation totale des versets coraniques qui incitent à la haine de l'infidèle, qu'il soit chrétien, juif ou athée. L'occultation totale des préceptes moyenâgeux (lapidation, flagellation, amputation, mutilation) prescrits par le Coran et la Sunna de Mahomet. Et pourtant, ces châtiments figurent encore aujourd'hui dans les législations officielles de plusieurs pays musulmans (Iran, Arabie, Soudan etc...)
- 2. Le refus total des autorités musulmanes, aussi bien en terre d'Islam qu'en Occident, d'abroger ces versets.
- 3. Le refus total de ces mêmes autorités musulmanes d'assumer la conséquence de ces textes « sacrés » de l'Islam, la concrétisation des incitations à la violence par le terrorisme international et l'application des préceptes coraniques dans les pays qui fondent leur législation sur la Charia, avec ses conséquences : discrimination envers les femmes, les minorités sexuelles ou religieuses, et

- l'application de punitions barbares et moyenâgeuses, comme la flagellation, les mutilations, la lapidation ou la décapitation.
- 4. Le matraquage quotidien qui consiste à affirmer que tout cela n'a rien à voir avec l'Islam authentique, mais seulement le résultat d'une forme dévoyée de cette religion par une infime minorité d'extrémistes (intégrisme, salafisme, wahhabisme ...)

Le plus aberrant dans cette situation, c'est le refus total d'analyser cet Islam authentique et d'ouvrir des débats sur le contenu de ses textes sacrés, comme le Coran, ou l'Histoire de cette religion, en particulier la vie et les actes de son fondateur, Mahomet. Le but de cet article est de répondre à cette nécessité, en essayant d'analyser, ne serait-ce que d'une manière succincte, cet Islam authentique. Ce n'est qu'en analysant l'Islam sans complaisance qu'on peut mettre en évidence les problèmes liés à cette « religion ». Et pour fixer la méthode d'analyse, il faut en premier lieu se pencher sur la signification des mots en se demander si le terme « religion » est bien approprié pour désigner l'Islam.

1. L'islam, une religion comme les autres.



Fig. 2 : Représentation musulmane de Mahomet dirigeant la bataille tout en recevant la révélation coranique de l'Ange Gabriel.

En Occident, on pense qu'une religion est limitée au domaine de la foi et du culte, alors que l'Islam se définit lui-même comme une idéologie politique qui refuse de se limiter à ces seuls domaines de la foi et du culte. L'Islam couvre non seulement tous les aspects de la vie privée, mais également tout ce qui relève de

l'Etat. Et il refuse de concevoir qu'on puisse séparer le politique du religieux. Ainsi, la première erreur provient de notre tendance à raisonner sur l'Islam en tant que « religion », en affectant à ce terme la même signification que nous lui donnons en Occident.

En effet, pour beaucoup de gens qui se basent sur les médias dominants et les « explications » de nos « spécialistes » du monde arabo-musulman, l'Islam est à l'image du Christianisme, une foi et un culte basé sur la croyance en Dieu. En partant de ce postulat, on affirme avec la meilleure bonne foi ces pseudo-évidences : l'Islam est une religion comme le Christianisme : Mahomet est l'équivalent de Jésus, le Coran l'équivalent de la Bible, Jérusalem l'équivalent de la Mecque, l'imam l'équivalent du curé, la diffusion de l'Islam au VIIème-VIIIème siècle, s'est faite grosso modo de la même manière que la diffusion du Christianisme entre le premier et le quatrième siècle de l'ère chrétienne, les guerres ou massacres commis par l'Eglise au nom du Christ, valent bien ceux qui ont été commis au nom d'Allah.

De plus, on laisse sous-entendre que Mahomet, à l'image du Christ, prêchait un Islam d'amour, de paix, de tolérance, totalement séparé du domaine politique et des luttes pour conquérir le pouvoir politique. On laisse également sous-entendre, qu'à l'exemple de Jésus-Christ, Mahomet a transmis son message d'une manière pacifique et qu'il mettait ses actes en adéquation avec cette religion d'amour, de tolérance et de paix qu'il prêchait. On en déduit, en toute bonne foi, que l'Islam authentique, prêché par Mahomet, correspondait réellement à cette image idyllique.

L'image idyllique de l'Islam et sa confrontation avec la réalité.

Ce mythe d'un Mahomet « parfait modèle pour l'humanité », ne visant aucune conquête du pouvoir politique et prêchant d'une manière pacifique la foi en un Dieu clément, miséricordieux et rempli d'Amour pour sa création, n'a jamais existé. Il n'en demeure pas moins que les médias dominants et la pensée unique, continuent à matraquer cette image idyllique d'un Islam des origines, parfaitement compatible avec les valeurs morales et humanistes du XXIème siècle.

Et, face aux violences islamiques auxquelles on assiste aujourd'hui, on pense que cela ne peut venir que d'un « Islamisme » qui a trahit les valeurs que Mahomet a prône dans l'Islam authentique, celui des origines. Ainsi, les violences islamistes ne sont que le fruit d'un intégrisme extrémiste, qui aurait dévoyé le sens véritable des textes sacrés de l'Islam, comme l'Eglise au Moyen Age a trahit le message authentique du Christ, en sombrant dans l'obscurantisme de l'Inquisition, des Croisades ou celui des massacres et des génocides dans le Nouveau Monde.

A partir de cette caricature de la réalité, on induit beaucoup de gens dans l'erreur qui consiste à ignorer cette vérité historique toute simple : l'immense différence entre le message du Christ et celui de Mahomet, ainsi que les actes qui ont marqué leurs vies respectives. Et pourtant, il ne s'agit pas d'une différence de degré, mais bel et bien d'une différence de nature. L'occultation de cette différence fondamentale, entraine une grande méconnaissance de la nature véritable de l'Islam en tant que base de l'Etat théocratique, depuis sa fondation par Mahomet jusqu'à la fin du Califat ottoman au XXème siècle et les prolongements actuels du « Printemps arabe » : une idéologie politique de conquête, de domination et d'assujettissement, qui est à l'opposé du message de Jésus, tel qu'on le connait dans l'Evangile.

Pour comprendre cette véritable nature de l'islam, on peut rappeler que l'adhésion à cette religion ne se fait pas par une profession de foi d'ordre spirituel, comme l'acte de foi que fait le chrétien quand il croit que « Je considère Jésus comme Seigneur et Sauveur : il est mort sur la croix et il a ressuscité d'entre les mort au troisième jour ». Dans le Christianisme des origines, cet acte relève de la foi pure, puisque que tout part de cette « Bonne Nouvelle », ou Evangile, que les Apôtres vont annoncer aux nations : la résurrection du Christ et son retour d'entre les morts. En effet, pour ceux qui adhérent à cette foi, Jésus n'a pas remporté des victoires faces à des rois, des états ou des armées puissantes : son « royaume n'est pas de ce monde ». Pour le chrétien, la victoire de Jésus est plus grande et n'a pas d'équivalent : Il a vaincu la mort ! Dans le christianisme des premiers siècles, la croyance en cette « Bonne Nouvelle » ou « Evangile », n'a aucun lien avec la politique, la guerre ou la conquête du pouvoir : elle ne relève que du domaine de la foi. Il s'agit donc d'un acte de foi pure. Dans ce Christianisme des origines, il n'y a pas le moindre doute : la croyance en Jésus est d'ordre spirituel. Cette croyance ne pouvait être imposée par la force ou la contrainte. Elle relève, au début de l'ère chrétienne, d'un acte auquel on adhère en toute liberté et sans aucune contrainte. Projeter cette réalité sur l'Islam naissant est complètement faux : pour Allah et son Prophète Mahomet, la démarche est tout à fait différente.

Adhésion du fidèle dans l'Islam et le Christianisme.

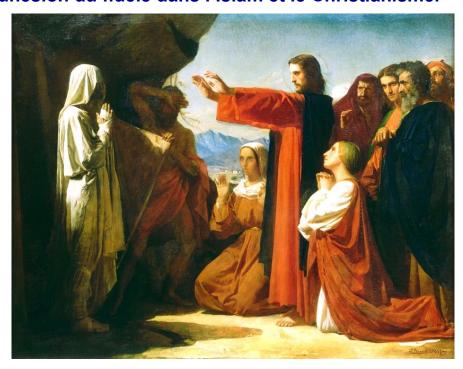


Fig. 3 : Jésus à la Résurrection de Lazare : « Je suis la Résurrection et la vie ».

Même si beaucoup de gens l'ignorent ou l'oublient, il faut garder à l'esprit que la profession de foi fondamentale dans l'islam, consiste en une soumission, une allégeance et un engament : « J'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mahomet est l'Envoyé d'Allah ». L'acte de foi utilise bien le terme « Envoyé ou Messager d'Allah » (« Rassoulil'Allah » en arabe) et non le terme de « Prophète » qui se dit « Nabiyou » en arabe. Par cette précision, le musulman atteste que Mahomet n'est pas seulement inspiré, mais « Envoyé » par Dieu pour transmettre les commandements divins rassemblés dans le Coran, à l'ensemble de l'humanité. En conséquence, l'acceptation de ce message et de sa nature divine ne se discute pas. Elle fait partie de l'engagement du fidèle, avec la conséquence que cet engagement implique : obéir aux préceptes du Coran, c'est obéir à la Parole de Dieu.

2. Le Coran est la Parole de Dieu et le fidèle musulman est avant tout un «'Abdu-Allahi », un esclave d'Allah.

En conséquence, le musulman fait une allégeance et un serment d'obéissance à Mahomet et aux préceptes coraniques, puisque Mahomet n'est pas seulement un prophète inspiré par Allah, mais c'est la parole divine d'Allah lui-même qui lui a été révélée dans le Coran.

La parole de Mahomet, quand il récite le Coran, ne lui appartient pas : elle est la Parole de Dieu. Le Coran est par définition la Parole de Dieu, avec cette conséquence extrêmement importante :

Cette Parole est un Attribut de Dieu. Et en tant qu'Attribut d'Allah, le Coran est donc incréé, inaltérable et éternel.

Selon cette logique, les ordres contenus dans ce Coran, ne sont pas des ordres dictés par Mahomet, mais par Dieu lui-même :

Ils sont donc prescrits pour l'éternité, sans limites ni dans le temps, ni dans l'espace. En conséquence, toute désobéissance aux préceptes coraniques révélés à Mahomet, est une désobéissance à Dieu et une remise en cause sacrilège du décret divin.

Pour illustrer cette obéissance et cette soumission totale à Allah qu'exige l'Islam de la part de tous les croyants, on rappellera que le Coran utilise les termes « 'Abd » ou « 'Abid » en arabe signifient « esclave » ou « serviteur », même si, dans le cadre du Coran qu'on lit en France, ils sont traduits en français par « fidèle.



Fig. 4 : Musulmans se prosternant pendant l'une des cinq prières quotidiennes.

Le musulman est un « 'Abd » ou « 'Abid » d'Allah.

Face à ces principes de base, on ne peut que constater à quel point la méconnaissance de l'Islam est répandue ou plutôt entretenue dans l'opinion occidentale, à l'exemple de cet amalgame entretenu dans les traductions du Coran, entre « esclave » ou « serviteur » et « fidèle » pour traduire les mots « 'Abd » ou « 'Abid » de l'arabe.

Pour tous ceux qui sont nés musulmans, qui ont appris la totalité du Coran dans la langue arabe et ont étudié l'Islam dans les Madrasas et Instituts Islamiques du monde arabo-musulman, le constat est sans équivoque : la logique musulmane reste particulièrement méconnue par l'immense majorité de l'opinion occidentale.

En premier lieu, on pense à ceux qui ne connaissent l'Islam que par le prisme déformant des traducteurs, des médias dominants et des « spécialistes de l'Islam » qui, au nom du politiquement correct et de la pensée unique pratiquent la langue de bois avec une constance inouïe. A travers ces prismes déformants, l'opinion occidentale donne cette pénible impression de ne pas comprendre la « logique spécifique de l'enseignement islamique », sa manière profonde et spécifique de penser, croire ou agir. Cette opinion occidentale donne l'impression de se contenter d'une projection sur l'Islam de ses propres principes issus du Christianisme, de la pensée gréco-latine ou de celle des Lumières. Ceci mène à des erreurs de jugement et à une incompréhension profonde du monde musulman, comme l'ont montré les derniers évènements du « Printemps arabe ».

Dans le cas de l'imam Chalgoumy qui refuse de « porter atteinte » à l'intégrité du Coran, si on « raisonne » en tant que musulman né et élevé dans l'Islam, on peut comprendre sans peine cette attitude. Et on réalise sans peine à quel point, le raisonnement d'un Occidental est en déphasage complet avec la manière de voir d'un Chalgoumy, « fidèle musulman» ou « 'Abdu-Allah », obéissant aux commandements d'Allah.

En se mettant dans cette « logique musulmane », on comprend alors que la demande faite à Chalgoumy d'utiliser la Raison, pour «établir un corpus de textes à éliminer des mosquées, autrement dit un ensemble de versets à abroger du Coran », revenait pour ce musulman, à rien de moins qu'une demande de reniement de sa profession de foi : « J'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mahomet est son Messager ». En effet, on demande à cet « imam modéré » de mettre la Raison humaine au-dessus du texte coranique : ce qui constitue pour lui un sacrilège et un parjure de son engagement en tant que « 'Abdu-Allahi » ou serviteur d'Allah. Ce parjure constitue un sacrilège grave, qu'aucun vrai musulman ne peut accomplir sans se sentir « Apostat » !

Pour justifier cette affirmation extrêmement forte, je me propose de faire dans les paragraphes qui suivent, un bref rappel des fondamentaux de l'Islam. Et pour mieux les illustrer auprès d'un Occidental non musulman, je me propose de mettre en parallèle ces fondamentaux de l'Islam avec leurs équivalents dans le Christianisme. Cette mise en parallèle des deux principales religions en France : le Christianisme et l'Islam, a pour simple but de clarifier les idées, en fournissant des repères intelligibles en Occident. C'est également une manière de répondre à Jean Daniel qui écrivait :

(http://tempsreel.nouvelobs.com/jean-daniel/20121009.OBS5083/un-terrorisme-a-la-francaise.html)

« C'est pourquoi je ne me laisserai pas de réitérer avec force l'appel que nous avons lancé il y a quelques mois aux représentants des grandes religions – en particulier celles qui se réclament ensemble du monothéisme- pour qu'ils expurgent les textes sacrés et les prières de toute espèce de justification directe ou indirecte du meurtre, de l'assassinat, de la violence».

Etant moi-même né musulman dans un pays musulman, j'ai eu le privilège de connaitre le Christianisme et son Histoire dans le cadre de mes études. En conséquence, je n'ai pas les compétences pour analyser les autres religions comme le Judaïsme ou le Bouddhisme. Aussi, je me limiterais à faire un parallèle entre l'Islam et le Christianisme, pour dire à Jean Daniel, qu'on n'est pas obligé de faire partie des penseurs et des intellectuels pour constater que le problème de la violence dans les textes sacrés, concerne en premier lieu l'Islam.

Jean Daniel, dans un souci de relativisme selon le principe que « tout se vaut », parle comme si l'Evangile était concerné par l'incitation à la haine, au meurtre ou l'appel à la violence au même titre que le Coran. On a l'impression qu'il ne s'est jamais donné la peine de lire ces deux textes sacrés, alors que tout un chacun peut constater, par cette simple lecture, l'immense fossé qui sépare le Coran de l'Évangile. Il me semble qu'il ne faut pas être grand savant pour constater à quel point ces textes fondateurs des deux religions, le Christianisme et l'Islam, transmettent des messages différents.

C'est pour cette raison, qu'une analyse objective et sans complaisance de ces deux religions, permettra de clarifier beaucoup de choses. Et pour ne pas rester abstraite, cette analyse des deux religions, se basera une mise en parallèle et une comparaison de ce qui est comparable. Aussi, ai-je choisie choisi de comparer le Christianisme authentique, à travers la vie de son fondateur, Jésus, ses actes et son message contenu dans l'Evangile, avec l'Islam authentique à travers également la vie, les actes de Mahomet et son message contenu dans le Coran

Et pour commencer ce parallèle, on peut analyser en premier lieu, la manière dont les deux religions définissent le rapport entre Dieu et sa création : l'être humain. Le rapport entre Dieu et l'être humain selon le message du Christ et celui de Mahomet.

Pour bien éclairer ce qu'est l'Islam authentique, la compréhension de la différence de nature entre cet Islam et le Christianisme, me semble très appropriée pour un citoyen de pays occidentaux.

En premier lieu, il me semble particulièrement important de rappeler comment l'Islam et le Christianisme conçoivent la relation entre Dieu et sa création : l'être humain. Pour rester précis, ce rappel ne va pas se baser sur ce qu'on entend aujourd'hui dans les Eglises ou les discours du Pape pour les comparer avec les prêches des imams dans les mosquées, mais sur une analyse des textes fondateurs des deux religions : on comparera le message du Christ contenu dans les Evangiles, aux préceptes du Coran tel qu'il a été révélé à Mahomet.

Le Dieu du Christ a une relation de Père à enfant, vis-à-vis de l'humanité.

Dans le Christianisme des origines, la relation entre Dieu et les hommes, a été présentée par Jésus comme une relation entre un Père et ses enfants. La prière que Jésus a prescrite commence ainsi : « **Notre Père** qui est aux cieux ».

On lit également dans l'Evangile et dans l'Epitre de Jean :

- 1. Jésus lui (Marie Madeleine) dit : « Va trouver mes frères, et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu ». (Jean, 20.17)
- 2. « Voyez quel amour le Père nous a témoigné, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu! Bien-aimés, aimons nous les uns les autres; car l'amour est de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car **Dieu est Amour**. » (Jean, Epitre 4)

La relation entre Dieu et les hommes est présentée comme un rapport entre un Père et ses enfants. Et cette relation est basée avant tout sur l'Amour.



Fig. 5: Jésus guérissant l'aveugle: « L'Esprit du Seigneur est sur moi, il m'a donné l'onction, pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, pour guérir les cœurs brisés, redonner la vue aux aveugles et libérer le captifs de leurs chaines.»

Cet Amour du Père pour ses enfants, constitue un élément majeur dans la prédication et le message de Jésus dans le Christianisme des origines. .

Si on essaye d'analyser la position de l'Islam sur cette relation entre l'être humain et son créateur, on constate alors une opposition fondamentale avec le message du Christ.

Le Dieu de l'Islam a une relation de maitre à serviteur avec ses fidèles

Dans l'Islam, présenter la relation de Dieu avec les êtres humains comme une relation entre un Père et ses enfants, serait tout simplement un blasphème inacceptable, conduisant directement à l'apostasie.

Cela constituerait une des fautes les plus impardonnable dans l'Islam, la faute d' « **Ach-Chirkou Bi-Allahi** » ou « Association d'autres divinités à Allah ».

Fondamentalement, dans l'Islam, Allah est bien au-dessus des êtres humains. Et lui supposer une relation de filiation avec ses créatures humaines, constitue un des pires blasphèmes pour tout musulman.

Les textes sacrés musulmans, à commencer par le Coran et les commentaires des jurisconsultes, ne laissent aucun doute sur ce sujet. Pour comprendre cet interdit, il faut analyser les mots et leur signification dans les textes sacrés de l'Islam.

On constate en effet qu'Allah se définit en tant que Maitre et Seigneur, mais utilise dans le Coran, beaucoup plus le terme « **Mawla** » que « **Rabou** » ou « **Sayad** » qui signifie respectivement Dieu ou Seigneur. Et sur ce point, la langue arabe ne laisse aucune équivoque. Le Terme « **Mawla** » est utilisé pour désigner le Maitre des esclaves, celui qui possède ces personnes qui n'ont plus le statut d'êtres humains libres.

Quant à sa créature humaine, Allah est également sans équivoque. Il la désigne par le terme « `Abdou », ce qui signifie « esclave » en arabe. D'ailleurs il affirme dans le Coran, qu'il n'a créé l'être humain que dans

un seul but : que cet esclave consacre sa vie à la servitude envers son seul et unique Maitre, Allah : (Sourate 51, Verset 56) : « *Je n'ai créé les hommes que pour qu'ils Me servent* ».

Pour souligner cette relation de Maitre à esclave entre Allah et les êtres humains, on précise que le terme « `Abdou » désigne l'esclave, même si dans les versions françaises du Coran, il est traduit par « fidèle », ce qui fausse la réalité du texte arabe. On notera également que mot arabe employé pour désigner l'adoration, « Al `Ibâda » renvoie aussi à l'esclavage. Il est dérivé de « Al `Ubudiya » qui signifie la réduction en esclavage. Ainsi, le mot utilisé dans le Coran pour désigner l'adoration, « Al `Ibâda », renvoie à un rapport de domination extrême. (Voir « Le Sujet le Mamelouk. Esclavage, pouvoir et religion dans de monde arabe.» par Mohamed Ennaji, Edition Les mille et une nuits, 2007).

Cette relation de Maitre à esclave est particulièrement illustrée par ce verset du Coran : (Sourate 6, verset 18) : «C'est Allah le (chef) Dominateur Suprême sur Ses serviteurs. »

Enfin, pour bien signifier à l'être humain son insignifiance, le jour du Jugement dernier, lorsque les squelettes blanchis et réduits à la poussière seront ressuscités, Allah s'exprimera ainsi à sa création, pour bien montrer son rapport de Dominant envers les dominés :

(Sourate 40 : Verset 16) : « A qui appartient la règne aujourd'hui? A Allah, l'Unique et le Dominateur (ou le Victorieux).» m

Cette insignifiance de l'être humain auprès d'Allah est soulignée dans ces versets :

Sourate 35, versets 16-17 : « Si Allah voulait, Il vous ferait disparaître, et ferait surgir une nouvelle création. Et cela ne représente aucune difficulté pour Allah ».

On voit clairement à travers ces versets, qu'il n'y a aucune forme d'amour pour la création, qui ne dépend que du bon vouloir d'Allah.

Conséquence de ce rapport de Dieu avec le fidèle dans l'Islam et le Christianisme.

Après cette première analyse de la relation entre Dieu et les hommes, on peut regarder la réalité historique et voir ce que l'Histoire nous enseigne sur la genèse et l'expansion des deux premières religions de France, le Christianisme et l'Islam. Cette Histoire ne peut que confirmer la différence de nature entre ces deux religions.

Pour illustrer cette différence de nature entre l'Islam et une « religion » censée se limiter au domaine de la foi et du culte, on peut tout simplement comparer le message de Jésus Christ, qui sert de socle au Christianisme, et la fondation de l'Islam du vivant de Mahomet, à travers les actes de sa vie et la révélation divine qu'il a transmis aux musulmans : le Coran.

A ce titre, l'Histoire démontre sans le moindre doute, que le Christianisme des premiers siècles et l'Islam dès sa fondation par Mahomet, sont d'une nature fondamentalement différente.

Pour le Christianisme, tous les historiens sont unanimes : ce n'est qu'après la mort de Jésus que les églises des premiers temps fondent progressivement la religion chrétienne. Ces églises ou « Ecclésias » ne sont rien d'autres que des réunions où les fidèles se retrouvaient pour communier, prier et louer Jésus en tant que Seigneur et Christ. Et elles le font dans un cadre privé, très éloigné de toute forme de violence ou de conquête du pouvoir. Elles suivaient en cela les enseignements .du Christ : « Mon Royaume n'est pas de ce monde ». (Note 2)

Ce qui est loin d'être le cas de l'Islam, qui se définit dès sa genèse comme Religion et Etat ou Religion et Monde (« **Dinne wa Dawla** » ou « **Dinne Wa Dounia** » en arabe). Et la violence est consubstantielle à cet Islam, dès sa fondation par Mahomet à Médine, la première année de l'Hégire.

Pour l'Islam, c'est Mahomet lui-même qui fonde de son vivant l'Etat islamique et s'octroie un pouvoir absolu d'essence théocratique, après avoir conquis ce pouvoir par les armes. Après sa mort, le devoir des musulmans et de prolonger cet Etat idéal pour l'éternité par le principe du Califat ou « Successoral de Mahomet ».

On peut également illustrer cette différence de nature, en comparant la vie de Jésus et celle de Mahomet et leurs actes respectifs. On peut analyser ainsi la manière dont Jésus et Mahomet ont vécu et enseigné leur message respectif. Là aussi, les historiens, aussi bien musulmans que non musulmans, sont unanimes sur les différences fondamentales comme le montre ce bref rappel de la genèse du Christianisme et celle de l'Islam.

3. Le Christianisme des origines et le message de Jésus.

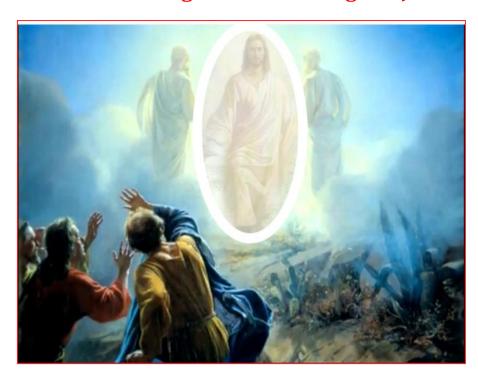


Fig. 6 : La Transfiguration du Christ : « Relevez-vous et n'ayez aucune crainte » dit-il après avoir relevé les Apôtres.

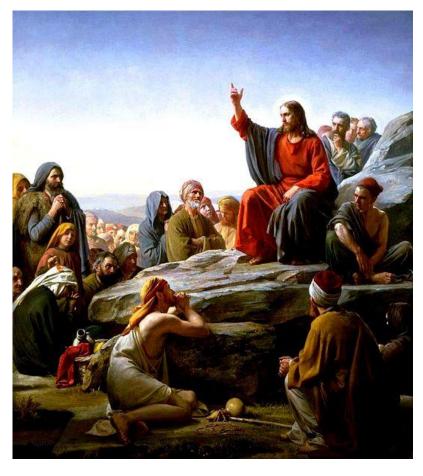


Fig. 7 : Jésus prêchant aux foules rassemblé : « Heureux les pacifiques, puisqu'ils seront appelés Fils de Dieu »

Pour rappeler le Christianisme des origines, on ne peut trouver meilleure source que le Nouveau Testament lui-même, et en particulier les quatre Evangiles. Ce qui ressort de la lecture de ces Evangiles, c'est le principe d'amour et de non-violence qui caractérise essentiellement le message de Jésus.

En effet, concernant la violence ou la haine de l'autre, la parole du Christ réforme d'une manière fondamentale le contenu de l'Ancien Testament.

En premier lieu, il sépare la religion de l'Etat : « Il faut rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu ».

A Pilate qui lui demandait: « Ta nation et les principaux sacrificateurs t'ont livré à moi: qu'as-tu fait ? Es-tu le Roi des Juifs ? », Jésus donna cette réponse : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour moi afin que je ne fusse pas livré aux Juifs; mais maintenant mon royaume n'est point d'ici-bas. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix. » (Jean : 18, 35-37).

Ainsi, dans l'Evangile, Jésus définit une séparation nette entre la religion qui relève du spirituel et l'Etat ou le pouvoir temporel qui relève de monde terrestre. L'autre élément important de l'Evangile, réside dans l'abrogation de la violence.

En prêchant la non-violence, Jésus, par ses paroles et par ses actes, abroge les appels à la violence ou à la haine, contenus dans l'Ancien Testament.

Pour mieux préciser son message, ces paroles : « On vous a dit : aimez vos amis, haïssez vos ennemis. Moi je vous dis : aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent et bénissez ceux qui vous maudissent. Vous serez ainsi les fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les mauvais et les bons, il fait pleuvoir sur les justes et les injustes, » (Mattieu : 5, 43-44), Jésus ne laisse aucun doute sur la nature pacifique de son message.

Et tout ce que la tradition rapporte sans être démentie par les historiens, confirme cette vérité : la vie et les actes de Jésus sont en conformité avec la nature spirituelle de son message. En conséquence, la croyance en Jésus relève uniquement de la foi et ne peut être imposée par la violence, la contrainte ou les armes. L'Histoire est là pour le confirmer : Il en a été ainsi pour les quatre premiers siècles du Christianisme.

Ces paroles de Jésus rapportées par les Evangiles, sont fondamentales pour comprendre le rejet de la violence et du métier des armes par les premiers adeptes du Christianisme. Et ce rejet de la violence dura pendant plus de quatre cent ans.

En effet, l'Histoire montre sans le moindre doute que le Christianisme des origines, soit celui des quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, était d'une nature fondamentalement spirituelle et relevait du domaine de la foi. Cette nature correspondait à ce que le terme « religion » signifiait dans son sens premier : l'élévation de l'âme pour établir un lien entre l'homme et le divin. Ainsi, en se proposant de « relier » (« religare » en Latin) l'homme à son créateur, la religion se limitait au domaine de la foi et du culte, vécus en toute liberté et à titre personnel. Et l'adhésion à cette nouvelle religion se faisait sans la moindre violence ou pression politique. Le Christianisme ne s'impliquait ni dans le pouvoir politique ou législatif, et encore moins dans les conflits armés.

Ainsi, durant toute cette période, soit pendant les quatre cent ans qui ont suivi la mort de Jésus, les chrétiens s'interdisaient le métier des armes, en considérant toute participation à la guerre ou tout engagement dans l'Armée comme une offense faite à Dieu.

De même, ils se conformaient à la tolérance religieuse et vivaient en paix avec leurs concitoyens, adeptes du paganisme ou d'autres religions.

Enfin, ils respectaient les mêmes lois du Droit Romain que les autres habitants de l'Empire, et ne remettaient en cause ni le pouvoir de l'Empereur, ni les Lois de l'Empire. Leur seul refus concernait la participation au culte rendu à l'Empereur, ce qui amena certains Empereurs à ordonner les fameuses persécutions anti-chrétiennes.

Ainsi donc, les premiers chrétiens s'intégraient sans problème dans la société romaine. Cette attitude n'était rien d'autre que l'application de l'enseignement de Jésus.

Et ce n'est qu'à partir du IVème siècle, que le Christianisme, sous la direction de l'Eglise organisée en institution officielle et hiérarchisée, commence à se politiser et à faire partie intégrante du pouvoir politique. Il est donc particulièrement important de noter qu'il a fallu attendre les IV-Vème siècles, pour que l'Eglise devienne partie prenante du pouvoir politique.



Fig. 8: Jésus: « Je m'élèverai de cette terre et j'attirerai à moi tous les hommes. »

La première étape se réalise au Concile de Nicée réuni en 320 après J.C. par l'Empereur Constantin. C'est à ce moment que l'Eglise devient une Institution officielle, unifiée et hiérarchisée.

Il a fallu ensuite attendre l'an 380 après J.C. pour voir la deuxième étape importante de cette politisation de l'Eglise : la publication par l'empereur Théodose de l'Edit de Thessalonique qui instaure le Christianisme comme religion d'Etat.

Et ce n'est que vers 450 après J.C., soit un siècle plus tard, que Saint Augustin et d'autres Pères de l'Eglise introduisent la notion de « guerre juste » dans le Dogme chrétien. Pour cette étape décisive, ils partaient du principe que le Christianisme étant dorénavant la religion de l'Empire, celui-ci constituait une « préconfiguration » du Royaume des Cieux sur terre et qu'il devenait légitime de le défendre par les armes.

L'Eglise s'est alors constituée en tant qu'entité organisée, hiérarchisée et s'est liée au pouvoir politique en participant aux conflits armés. Ainsi, la notion de « Guerre juste » qui donnera celle de « Guerre Sainte » ont été introduite dans le Dogme chrétien par l'Eglise du Vème siècle, et ne figurent pas dans le message du Christ.

Ceci a ouvert la voie vers toutes les guerres, les massacres et les barbaries auxquels l'Eglise a participé pendant plus d'un millénaire. Cette dérive d'une religion qui était à l'origine un appel universel d'un Dieu d'Amour et la paix, atteint ses points culminants dans les horreurs de l'Inquisition, les Croisades, l'extermination des hérétiques, les guerres de religion qui opposèrent les protestants aux catholiques, les génocides qui ont accompagné la conquête du Nouveau Monde et finalement le silence de Pie XII pendant l'holocauste de la Shoah, cette extermination monstrueuse des Juifs par Hitler.

Cette conception dévoyée du Christianisme contraire au message de Jésus, a duré jusqu'au XVIII-XIXème siècle, lorsque l'Occident, sous l'égide de la philosophie des Lumières, finira par imposer la séparation de l'Eglise et de l'Etat et le principe de laïcité.

A partir de ce bref rappel de la réalité historique, on peut relever cette évidence : l'Eglise chrétienne a pu se retirer du champ politique en renonçant à tout pouvoir temporel et tout recours à la violence, sans renier l'Evangile et le message authentique du Christ.

En évoluant ainsi, elle ne s'est pas retrouvée en contradiction avec l'enseignement de Jésus et le Christianisme des origines. Bien au contraire, en acceptant de ne plus participer au pouvoir politique et en s'interdisant tout recours à la violence, l'Eglise chrétienne ne fait que se rapprocher du Christianisme des origines en se conformant au message authentique de Jésus. Cependant, on notera qu'aujourd'hui encore,

l'Eglise, ou du moins une partie de cette Eglise (Note 3), tend à trahir de nouveau le message de Jésus, en se fourvoyant dans des compromissions inacceptables avec les propagandistes de l'Islam. Au nom du dialogue inter-religieux, certains responsables de l'Eglise, tendent à justifier la violence du Coran, en lui trouvant des origines dans l'Ancien Testament, alors que Jésus lui-même a abrogé cette violence, qu'on rappellera au risque de se répéter :

« On vous a dit : aimez vos amis, haïssez vos ennemis. Moi je vous dis aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent. Vous serez ainsi les fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les mauvais et les bons, il fait pleuvoir sur les justes et les injustes, bénissez ceux qui vous maudissent... » (Mattieu, Chapitre5, Verset 43-44).

Lors de son arrestation, quand Pierre lui demanda « Frapperons-nous du glaive ? » (Luc 22, 49), Jésus le remet à sa place et lève le malentendu. Il dit clairement :

«Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée.» (Mattieu 26, 52).

Et pour confirmer que la violence comme fondamentalement contraire à son message, il donna cette réponse à Pilate :

« Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour que je ne sois pas livré aux Juifs. Mais mon royaume n'est pas de ce monde ».

Enfin, pour souligner la nature pacifique de son message il prononça ces paroles, pour bien préciser qu'il ne voulait ni conquérir, ni établir un royaume dans ce monde :

« Je ne suis né, et je ne suis venu dans le monde, que pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix ». (Jean 18 ; 36-37).

On reste sans voix, quand on entend des responsables de l'Eglise justifier l'incitation à la haine et à la violence du Coran, tout en se réclamant du Christ et de sa fameuse parole :

« Heureux les artisans de la paix, ils seront appelés les Enfants de Dieu »!

4. L'Islam des origines et le message de Mahomet.

Si on analyse maintenant l'Islam, la rigueur historique apporte la preuve qu'il n'existe aucune période où l'Islam s'est retiré du champ politique, a renoncé au pouvoir temporel ou s'est interdit le recours à la violence. Depuis la première année de sa genèse jusqu'à nos jours, cette réalité de l'Islam ne s'est jamais démentie. En conséquence, il apparait tout à fait illusoire que l'Islam évolue aujourd'hui comme l'Eglise chrétienne a évolué au XIXème siècle. La nature même de l'Islam rend une telle évolution pratiquement impossible. Pour les autorités musulmanes, le fait de renoncer au pouvoir temporel ou d'accepter le principe de laïcité (en dehors des pays où les musulmans ne constituent pas la majorité de la population), constitue une hérésie inacceptable. La raison en est très simple : il est pratiquement impossible à l'Islam de se retirer du pouvoir temporel et du champ politique, sans renier les fondements du Dogme musulman et se mettre en contradiction totale avec le message de Mahomet ou les commandements d'Allah, contenus dans le Coran.

L'Islam, dès la première année de sa fondation à Médine, s'est entièrement construit autour de ce principe fondamental prôné par Allah et son Prophète Mahomet : **le Jihad**, ou violence dans la voie de Dieu. En conséquence, l'Islam se définit lui-même non seulement comme religion mais aussi et essentiellement comme idéologie politique guerrière et conquérante. C'est pour cela qu'il a gardé cette caractéristique de ses origines et s'est toujours présenté ainsi. Il a gardé cette caractéristique tout au long des quatorze siècles de son histoire. On peut en conclure, qu'il n'a jamais varié et ne variera jamais sur sa nature fondamentalement politique, guerrière et conquérante.

On peut comprendre cette nature qui a caractérisé l'Islam pendant quatorze siècles, en faisant un bref rappel historique de la genèse de cette « religion » et du message transmis par son fondateur : Mahomet. Pour cela, on commencera par rappeler que la prédication de Mahomet dura environ 20 ans, et se décompose en deux périodes, très différente au niveau du message : la période Mecquoise et la Période Médinoise.

La période mecquoise de Mahomet.

Mahomet commença sa prédication à La Mecque. Il est important de se rappeler qu'avant le début de la prédication, qui ne commença qu'à l'âge de quarante ans, la vie de Mahomet adulte dépendait de deux personnes importantes :

1. Son oncle Abu Talib qui l'avait adopté suite à la mort de ses parents. Ce notable de la Mecque était une personnalité importante dans la tribu de Qurayshites dont était issu Mahomet lui-même. De cette façon, Mahomet bénéficiait de l'immense sécurité que lui accordait le clan de cet oncle et du puissant clan de ce dernier : les Hachémites.



Fig. 9 : Illustration musulmane : Décapitation du poète Nasr Ibn Hareth, par Ali Ibn Abi Taleb, cousin et gendre de Mahomet, en présence de ce dernier et de ses compagnons.

2. Sa première et unique épouse de cette période Mecquoise de sa vie : la riche commerçante Khadîdja, dont il était l'employait. Il accompagnant les caravanes de son riche négoce.

Vers ses vingt-cinq ans, Mahomet épousa Khadija alors qu'elle approchait la quarantaine, selon la tradition des premiers historiens musulmans. La première partie de la prédication se fait dans cette ville. Cela faisait quinze ans qu'il était marié à Khadija, quand il reçut les premières révélations coraniques. Et ces révélations dites « mecquoises » se prolongèrent pendant une décennie, jusqu'à

la mort de Khadija. Cette période est appelée « Période Mecquoise » par la Tradition musulmane. Pendant ces dix ans, la prédication de Mahomet se limitait à l'incitation orale à se convertir au monothéisme en abandonnant le culte païen des idoles. Elle s'adressait uniquement aux polythéistes et aux idolâtres, pour les inciter à revenir à la vraie religion : le monothéisme judéo-chrétien et de n'adorer que le seul Dieu d'Abraham, Moïse et Jésus. Mahomet se présentait en continuateur de ce Judéo-christianisme, en rappelant les préceptes de la Thora et ceux des Evangiles. Il faisait de nombreuses références aux Prophètes de l'Ancien Testament comme Abraham, Jacob, Moïse, David ou Salomon, mais également à celui que le Coran appelait « la Parole d'Allah », investi de l'Esprit Saint, celui qui est né quand Allah envoya son Esprit à la Vierge Marie : Jésus, le Messie.

Cette référence à Jésus, le Messie fils de Marie en tant que Parole et Esprit de Dieu, Signe divin miraculeux et Miséricorde d'Allah, est particulièrement importante dans la partie Mecquoise du Coran, qui correspond au début de la prédication de Mahomet. On notera également la référence à la Vierge Marie, placée par Allah au-dessus de toutes les femmes de la Création, ainsi qu'aux prodiges et miracles qui ont accompagnée la vie de Jésus. Le Coran confirme ce don qu'avait Jésus de ressusciter les morts, de guérir les lépreux et de redonner la vue aux aveugles, comme « Signe miraculeux » envoyé par Dieu à l'humanité (Note 4).

Cette référence particulièrement appuyée à Jésus et à la Vierge Marie, nécessite quelques explications. En premier lieu, il faut préciser que Mahomet a eu les premières révélations coraniques à l'âge de quarante ans. Ainsi, il reçut ces révélations après avoir vécu quinze années avec Khadija. Il faut alors rappeler que Khadija était adepte de la religion Judéo-Chrétienne : la Judéo-Nazaréenne du Christianisme. Son oncle ou cousin, **Waraqa Ibn Nawfa**l, était prêtre chrétien : les sources musulmanes parlent de prêtre Nazaréen, ce qui signifie Judéo-Nazaréen. Et pendant la cérémonie du mariage, alors qu'**Abu-Talib**, l'oncle du Prophète, s'exprima pour Mahomet, c'est **Waraqa** qui s'exprima pour Khadija. Il est donc très probable que le prêtre chrétien **Waraqa**, ait béni ce mariage, confirmant ainsi la tradition qui parle de mariage chrétien entre Khadija et Mahomet.

Beaucoup d'historiens expliquent les références nombreuses aux sources judéo-chrétiennes dans cette première partie du Coran, comme le résultat de l'influence de Khadija et surtout de son oncle (ou cousin selon certains) sur Mahomet.

Durant cette période Mecquoise, Mahomet donnait plus l'impression de vouloir ramener les païens idolâtres de la Mecque vers le Monothéisme Judéo-Chrétien que de vouloir établir une nouvelle religion. Il se présentait comme celui qui « rappelle » et « avertit » les Mecquois à se repentir en se convertissant au Monothéisme et en adorant le seul et unique Dieu : celui d'Abraham, de Moïse et de Jésus.

Mais cette première période de la prédication, marquée par la non-violence et une tolérance appuyée aux religions du Livre (le Judaïsme et le Christianisme), ne donna que peu de résultats auprès de la puissante tribu dont était issu Mahomet lui-même : les Qurayshites. Ces mêmes Qurayshites s'occupaient du Sanctuaire sacré de la Kaaba, et organisaient le Pèlerinage annuel qui amenaient à La Mecque, les pèlerins en provenance de toute l'Arabie. Une trêve était même instituée à l'occasion de ce Pèlerinage et les guerres tribales, qui constituaient le quotidien de la vie en Arabie, étaient strictement interdites d'un commun accord entre toutes les tribus.

Il allait donc de soi, que les appels de Mahomet à renoncer au culte des idoles dans le Sanctuaire Sacré de la Kaaba, signifieraient la fin du statut particulier qu'occupait le puissant clergé Qurayshite. Il mettrait également en cause les ressources que procurait à ce clergé, le culte des idoles dans le Sanctuaire de la Kaaba. On comprend aisément que les Qurayshites accueillirent les appels de Mahomet, avec beaucoup de réserve, pour ne pas dire avec beaucoup d'hostilité. Et les choses auraient pu tourner très mal pour le nouveau Prophète d'Allah, s'il ne disposait de la protection du clan les Banu Hashime ou Hachémites que lui assurait son oncle, Abu-Talib.

Mais cette protection n'empêcha pas que la première partie de la prédication de Mahomet,—se termina par un échec presque total pour Mahomet. Le nombre de fidèles restait très limité. Et la situation de Mahomet devint particulièrement dramatique à la mort de ses deux protecteurs : son oncle Abu-Talib et sa riche femme Khadîdja, qui décèdent en peu de temps.

Mais en 622, Mahomet se voit offrir une opportunité presque inespérée : lors du pèlerinage à la Kaaba, un groupe de fidèles Médinois rencontrent secrètement Mahomet à al-Aqaba et concluent avec lui le « serment de guerre » (« Ba'yaatou al-Harb » en arabe). Selon ce Pacte d'Al-Aqaba, ils s'engagent à accueillir à Médine les musulmans mecquois et à les protéger. C'est pourquoi Mahomet encourage ces

derniers à émigrer progressivement à Médine. Lui-même, ainsi que son plus proche fidèle **Abu-Bak**r, partent le 16 juillet 622, pour cette ville.

Ce départ est appelé l'**Hégire** (de l'arabe *Hidjra* : qui signifie émigration) ; il constitue le **commencement** de l'ère islamique et du Calendrier musulman.

La période médinoise de Mahomet.

L'installation dans cet oasis qui portait le nom de **Yathrib** avant son arrivée constitua un nouveau départ pour Mahomet (<u>note5</u>). A partir de ce moment, la prédication changea totalement : ce qui était un appel pacifique, devient un prêche de combat, ne demandant rien d'autre que la soumission et l'obéissance à Allah et à son Envoyé, Mahomet. Même l'oasis de Yathrib prit le nouveau nom de Médine, terme qui signifie la « ville du Prophète » (« Madinat an-Nabi »).



Fig. 10 : Illustration musulmanes : Allah, en chef de guerre, transmet ses ordres à Mahomet, son lieutenant sur terre, soumettre l'humanité à sa loi.

Mahomet ayant été accepté en tant qu'envoyé de Dieu par le groupe de fidèles médinois qui l'ont fait venir, les tribus de cet oasis lui confient la tâche d'arbitrer les conflits qui les opposaient. Les décisions de Mahomet étaient censées être d'inspiration divine, ce qui donnait une légitimité totale à son arbitrage. Cette

position d'arbitre, ajoutée au poste de chef naturel de ses adeptes, donnèrent une autorité importante à celui qui se désigna alors comme fondateur d'une nouvelle religion : l'Islam. En fondant la première mosquée et s'attela à l'organisation de ses fidèles. Avec une grande habilité politique, Mahomet conserva les éléments de l'ancienne organisation tribale préislamique, mais désormais le facteur primordial de l'union est constitué par la religion et non plus par la parenté.

Ainsi, l'appartenance religieuse et l'allégeance à Mahomet en tant que détenteur de la parole d'Allah, constituent le lien fondamental qui définit l'appartenance à l'Oumma de l'arabe « Oummattou Muhammadi », ou Communauté du Prophète. Cette appartenance à l'Oumma de Mahomet remplace l'appartenance tribale traditionnelle qui était définie par les liens du sang et de la parenté. Les principes de solidarité qui liaient les personnes appartenant à la même tribu, sont appliqués à cette nouvelle entité que constitue l'Oumma en tant que Communauté musulmane de Mahomet, appelée également Communauté de Croyant.

En particulier, cette solidarité implique la défense de tout musulman, en tant que membre de la Communauté, dans le moindre conflit avec des non musulmans. Ce principe inclut le droit de venger les crimes de sang perpétrés contre des musulmans. Au niveau collectif, les dispositions guerrières qui existaient dans la tradition tribale en Arabie préislamique sont appliquées à la Communauté musulmane. Cette Communauté considérait comme ennemies, les tribus qui refuseraient de se convertir à l'Islam. Parmi les principes guerriers contre ces ennemis, on peut citer la pratique des razzias, les embuscades contre les caravanes, l'acquisition du butin, la réduction à l'esclavages des captifs et l'utilisation de prisonniers ayant une valeur comme otages avec demande rançon. Ainsi, cette Communauté de Mahomet se définit dès le départ comme une communauté guerrière et conquérante. Et cela caractérisera l'Islam jusqu'à nos jours.

Un autre élément particulièrement important du changement de cap de la prédication de Mahomet, entre la période Mecquoise et celle de Médine, consista à l'élargissement progressif des ennemis de l'Islam. Après l'espoir longtemps entretenu de voir les Juifs et les Chrétiens le reconnaitre comme Envoyé de Dieu et « Sceau des Prophète » annoncé par la Thora et l'Evangile, Mahomet considéra les Juifs et les Chrétiens comme des ennemis de l'Islam.

Si à la Mecque, il donnait l'impression de ramener les païens idolâtres vers le monothéisme de Moïse et de Jésus, il changea totalement de cap à Médine, où les Juifs et les Chrétiens furent considérés comme des ennemis à combattre et à soumettre. Accusés d'avoir falsifié la Thora, d'avoir trahi la religion de Moïse et d'avoir tué ses Prophètes, les Juifs furent déclarés comme ennemis d'Allah, qui les a maudits et en a fait des « singes et des cochons ».

Quant aux Chrétiens, Mahomet leur reprocha d'avoir falsifié l'Evangile, en retirant l'annonce faite par Jésus de l'avènement du Prophète Mahomet, et d'avoir trahi les commandements de Jésus, en affirmant la Sainte Trinité (le Père, le Fils et le Saint Esprit

Pour Mahomet, la révélation d'Allah qu'il doit transmettre à ses adeptes ne souffre d'aucune ambiguïté : « La guerre est nécessaire au plan divin d'établissement de l'ordre sur terre et les musulmans ont l'obligation de la mener pour réaliser ce plan divin : le règne d'Allah, à l'ensemble de l'humanité, qui doit se soumettre à cette volonté divine ».

Cette sanctification de la guerre dans le « sentier d'Allah », de la mort en martyre (« Shahid ») dans le combat contre l'infidèle et de l'épreuve des souffrances, est soulignée à maintes reprises. L'exemple le plus frappant est le fait que le *Djihad* devient un devoir de la foi et s'inscrit dans la loi islamique (*Sharia*), comme il est écrit dans le Coran :

(Sourate 2, Verset 216): « LE COMBAT VOUS A ÉTÉ PRESCRIT MAIS VOUS AVEZ DE L'AVERSION POUR LUI, IL SE PEUT QUE VOUS HAÏSSIEZ UNE CHOSE QUI EST BONNE POUR VOUS. SEUL ALLAH SAIT ET VOUS NE SAVEZ PAS. »

Selon cette conception guerrière de l'Islam naissant, les lois divines qui régissent cette communauté guerrière seront définies avec une logique implacable dans le Coran.

a. Allah, Maitre absolu et chef de guerre :

Dans cet Islam naissant, Allah est le Maitre absolu en tant que chef de guerre, Mahomet son lieutenant et Prophète armé.

Ces versets ne laissent aucun doute sur la suprématie totale d'Allah sur la communauté des fidèles :

.

(Sourate 6, verset 18): «C'est Allah le (chef) Dominateur Suprême sur Ses serviteurs. »

A partir de là, la nouvelle communauté des croyants, est organisée selon une structure militaire, avec sa discipline de fer. En toute logique, Allah et Mahomet, son représentant sur terre, disposent d'un pouvoir absolu et exigent des membres de cette communauté une soumission et une obéissance totale :

(Sourate 6, verset 57): « La gouvernance (ou le jugement) n'appartiennent qu'à Allah : Il tranche en toute vérité et Il est le meilleur des gouvernants (ou des juges). »

(Sourate 3, verset 32) : « Obéissez à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les infidèles ! »

(Sourate 48, verset 10): « Ceux qui prêtent serment d'allégeance à Mahomet, ne font que prêter serment à Allah: la main d'Allah est au-dessus de leurs mains. Quiconque viole le serment, ne le viole qu'à son propre détriment; et quiconque remplit son engagement envers Allah, Il lui apportera bientôt une énorme récompense. »

b. Les fidèles musulmans sont des soldats du Djihad, avec un devoir d'obéissance totale.

Pour instaurer la discipline militaire nécessaire à toute armée qui se veut puissante, dominatrice et conquérante, Allah exige une obéissance totale :

(Sourate 33 intitulée les Coalisés, *Al-Ahzâb*, verset 36) : « *Il n'appartient pas à un Croyant ou à une Croyante, une fois que Dieu et Son Messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir.* »

(Sourate 24, verset 51): « La seule parole des Croyants, quand on les appelle vers Dieu et Son Messager, pour que celui-ci juge parmi eux, est : «Nous avons entendu et nous avons obéi. »

(Sourate14, Verset4) : « Allah vous aime quand vous combattez dans Son droit chemin (le Djihad pour soumettre les nations) en rang serré pareils à une muraille soudée et renforcée.»

(Sourate 61, Verset 4) : « Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé. »

En conséquence, Allah affirme qu'il attend de cette communauté musulmane d'utiliser sa supériorité pour soumettre les tribus et les nations, par le combat et la guerre. Cependant, Allah garantit à ses soldats une rétribution certaine dans ce monde et dans l'au-delà.

c. Ceux qui combattent pour Allah seront rétribués par le butin en ce monde et le Paradis dans l'au-delà.

En tant que chef suprême des armées musulmanes, Allah propose un véritable marché aux fidèles qui s'engagent dans sa guerre :

(Sourate 9, verset 111): « CERTES, ALLAH A ACHETÉ DES CROYANTS, LEURS PERSONNES ET LEURS BIENS EN ÉCHANGE DU PARADIS. ILS COMBATTENT DANS LE SENTIER D'ALLAH: ILS TUENT, ET ILS SE FONT TUER. C'EST UNE PROMESSE AUTHENTIQUE QU'IL A PRISE SUR LUI-MÊME DANS LA THORA, L'ÉVANGILE ET LE CORAN. ET QUI EST PLUS FIDÈLE QU'ALLAH À SON ENGAGEMENT? RÉJOUISSEZ-VOUS DONC DE L'ÉCHANGE QUE VOUS AVEZ FAIT: ET C'EST LÀ LE TRÈS GRAND SUCCÈS. »

En ce monde, Allah promet aux combattants un immense butin, à condition qu'une partie importante de ce butin soit réservé en premier à Mahomet, son lieutenant et Prophète armé

(Sourate 8 : AL-ANFAL (LE BUTIN) Verset 1): « Ils t'interrogent au sujet du butin. Dis : "Le butin est à Allah et à Son messager." Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous et obéissez à Allah et à Son messager, si vous êtes croyants. »

(Sourate 48, versets 18 à 20) : « Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance ..., et ll les a récompensés par une victoire proche, ainsi qu'un abondant butin qu'ils ramasseront. Allah vous a promis un abondant butin que vous prendrez. »



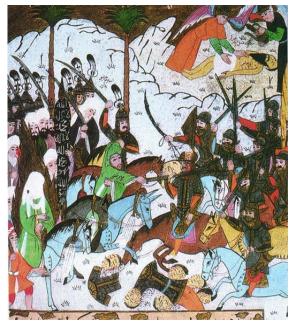


Fig. 11 : Miniatures musulmanes : Le Djihad dans la voie de Dieu : Mahomet participant aux batailles, pendant que les anges mènent les musulmans morts au paradis d'Allah.

L'aspect le plus révoltant dans cette promesse réside dans la définition du butin. S'il va de soi que les biens matériels, l'argent, les terres agricoles et les récoltes font partie du butin, il faut y ajouter les prisonniers males réduits à l'esclavage, sans oublier que les femmes et les filles de ces prisonniers, sont considérées également comme esclaves en tant que captives de guerre.

Et de ce fait, Allah précise dans le Coran qu'elles peuvent être utilisées comme des « objets sexuels » par leurs maitres musulmans. Cette « esclavagisme sexuel » constitue l'aspect le plus révoltant de l'infamie esclavagiste pratiquée par le monde musulman jusqu'au XXème siècle au nom du « combat dans le sentier d'Allah » (**note 6**).

d. Allah organise ceux qui se battent dans son chemin en Oumma ou Communauté de Mahomet.

Pour cimenter cette communauté guerrière, Allah précise dans le Coran :

(Sourate 2, Versets 110...118):

« Vous formez la meilleure communauté suscitée pour les hommes : vous ordonnez ce qui est convenable, vous interdisez ce qui est blâmable, vous croyez en Dieu. Si les gens du Livre croyaient, ce serait meilleur pour eux. Parmi eux se trouvent des croyants, mais la plupart d'entre eux sont pervers... O vous qui croyez !

N'établissez : des liens d'amitié qu'entre vous, les autres ne manqueront pas de vous nuire ; ils veulent votre perte ; la haine se manifeste dans leurs bouches mais ce qui est caché dans leurs cœurs est pire encore. »

Ainsi, la solidarité, à l'intérieur de la grande Oumma, s'effectue d'abord de manière négative, en ce sens qu'elle vise à établir une distinction entre les croyants et les infidèles.

Par ailleurs, l'appartenance à cette communauté des croyants constitue un engagement, sur lequel on ne pas revenir.

Comme le précise encore aujourd'hui Commission de Fatwâ de l'Institut Al-Azhar, l'une des plus hautes autorités de l'Islam sunnite : « Lorsqu'une personne accepte l'Islam pour religion, elle devient dès lors membre de la Communauté musulmane ; elle possède les mêmes droits que les autres Musulmans, et lui incombent les mêmes devoirs que les Musulmans. De cette manière, elle entre avec la Communauté musulmane dans un contrat social qui détermine l'appartenance et l'allégeance — avec tous les droits et devoirs impliqués par ces notions — à l'individu et à la Communauté à laquelle cette personne est désormais rattachée. Par ce contrat social, l'individu devient une partie intégrante du corps de la Communauté telle que décrite par le célèbre hadith : « La métaphore des croyants, dans l'amour, la

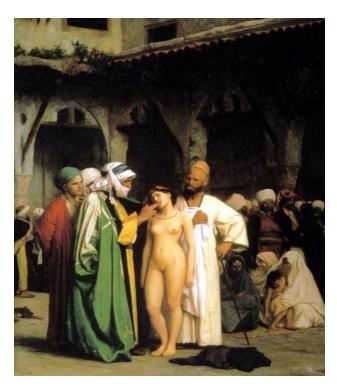
compassion et la miséricorde qu'ils se témoignent les uns les autres est celle d'un corps unique. Si l'un de ses membres est souffrant, tout le corps tombe malade et devient fiévreux. »

Si malgré cela, un membre quelconque de la Communauté s'avise d'apostasier — c'est-à-dire d'abandonner la Communauté dont il faisait partie intégrante et qui lui témoignait de sa loyauté et de sa protection -, il se sera alors rendu responsable de ce qui peut être assimilé à une trahison au niveau politique. Or, la trahison de la patrie est sanctionnée par la peine de mort. Il n'en sera alors pas moins pour la trahison de la religion.



Fig. 12 : Miniature musulmane montrant Mahomet participant à la bataille d'Uhud.





Erreur! Source du renvoi introuvable.

Fig. 13 : le butin promis par Allah à ceux qui combattent pour l'Islam : les captives de guerres réduite à l'esclavage sexuel.

e. Les versets qui incitent à la violence, au meurtre et à la guerre : conséquence logique de la nature guerrière de l'Islam.

En partant de cette guerrière de l'Islam, les versets de haine et de violence contenus dans le Coran apparaissent tout simplement comme une conséquence logique. Ces versets s'inscrivent dans une conception globale et cohérente de l'Islam.

A titre d'exemples, on peut citer ces versets :

(Sourate 9, Verset 5): « Après que les mois sacrés expirent, tuez ceux qui associent d'autres divinité à Allah (comme les chrétiens qui croient au Père, au Fils et au Saint Esprit) où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade... » (Ce verset est appelé le « VERSET DE L'ÉPÉE »)

(Sourate 8, Verset 17) :« Ce n'est pas vous qui les avez tués : mais c'est Allah qui les a tués.» (Sourate 9, Verset 123) :« ô vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous; et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux. »

(Sourate 47, Verset 4) : « Quand vous rencontrerez les infidèles frappez-en les cous (pour les décapiter). Puis, quand vous les avez dominés, enchaînez-les solidement.»

(Sourate 47, Verset 37) : « Ne montrez point de lâcheté. N'appelez point les infidèles à la paix quand vous leur êtes supérieurs, et que Dieu est avec vous.»

(Sourate 8, Verset 65) « Ô Prophète, incite les croyants au combat. S'il se trouve parmi vous vingt endurants, ils vaincront deux cents; et s'il s'en trouve cent, ils vaincront mille mécréants, car ce sont vraiment des gens qui ne comprennent pas. »

(Sourate 5, Verset 37): « Voici quelle sera la récompense de ceux qui combattent Dieu et son apôtre, et qui emploient toutes leurs forces à commettre des désordres sur la terre : vous les mettrez à mort ou vous leur ferez subir le supplice de la croix ; vous leur couperez les mains et les pieds alternés ; ils seront chassés de leur pays. L'ignominie les couvrira dans ce monde, et un châtiment cruel dans l'autre. »

(Sourate 2, Verset 193): « Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de discorde (religieuse) et que la religion soit entièrement à Allah seul. »

(Sourate 33, Verste 61): « Ce sont des maudits. Où qu'on les trouve, ils seront pris et tués impitoyablement. »

(Sourate 4, Verset 91): «S'ils ne se tiennent pas à l'écart, s'ils ne se rendent pas à vous et ne déposent pas les armes, saisissez-les, tuez-les où que vous les trouviez. Nous vous donnons tout pouvoir sur eux. »

(Sourate 9, Verset 41): « Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez. » (Sourate 9, Verset 14): « Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiera, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant. »

Il y a environ 164 versets prônant la guerre aux infidèles, pour soumettre toute l'humanité à l'Islam. Ces versets ne sont pas conformes à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le Conseil Français du Culte Musulman n'a toujours pas pris en compte cette obligation de se conformer à la loi contre le racisme et l'incitation à la haine.

En attendant la version du Coran compatible avec les lois de la République, les versets incitant à la haine raciale, sont encore en vigueur sur l'ensemble du territoire Français.

Après avoir rappelé ces différents points, on ne passera pas à la conclusion sans analyser la réalité historique de l'expansion de l'Islam à la mort de Mahomet.

5. Expansion de l'Islam et conquêtes musulmanes.

L'analyse de l'expansion islamique en dehors de l'Arabie, qui a commencé du vivant de Mahomet et s'est poursuivie pendant plus d'un siècle, ne fera que confirmer la nature fondamentalement politico-militaire et conquérante de l'Islam.

A ce titre, et pour mieux souligner la différence de nature entre l'Islam tel qu'il a été instauré par Mahomet et le Christianisme des origines qui se voulait conforme au message de Jésus, il est intéressant de faire un parallèle entre l'expansion musulmane au VII-VIIIème siècle et celle du Christianisme pendant les deux cent ans qui ont suivi la mort du Christ.

A titre de comparaison : l'expansion du Christianisme au premier siècle.

En envoyant les Apôtres pour annoncer son message aux nations, Jésus les a investis de l'Esprit Saint et de ces paroles de l'Evangile :

« Allez donc, enseignez l'Evangile à toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je serais avec vous pour toujours et jusqu'à la fin du monde. » (Matthieu 28,18-20)

« Puis il leur dit: Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. » (Marc 16,15)

Et pour expliquer la nature de cette mission, Jésus en parle ainsi dans sa prière à Dieu :

« Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai moi aussi envoyés dans le monde.

Or, ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais aussi pour ceux qui croient en moi par leur parole; afin que tous ils soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé.

Et la gloire que tu m'as donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux, et toi en moi, afin qu'ils soient parfaitement un, afin que le monde connaisse que c'est toi qui m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé. » (Jean 17 :18-23)

« Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que, là où je suis, eux aussi y soient avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire, celle que tu m'as donnée parce que tu m'as aimé avant la fondation du monde. Et je leur ai fait connaître ton nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que moi je sois en eux. » (Jean 17 : 24,26)

Il n'y est donc question ni de soumettre les peuples, ni d'envoyer des armées puissante. Jésus n'a que cette sublime prière, qui semble monter jusqu'au ciel, pour accompagner les Apôtres. Il prie pour que les âmes soient unes en lui, pour communier dans l'Amour de Dieu. Quand on voit tout l'Amour qui illumine cette prière, au moment même où Jésus allait être soumis à l'atroce supplice de la croix, on comprend toute

la signification du Christianisme des origines. En annonçant l'Evangile aux nations, les Apôtre devaient faire connaitre ces paroles du Christ: un immense message d'espérance dans un Dieu d'Amour. Ce qui constituait un puissant moyen de persuasion pour la diffusion du Christianisme. Il est donc plus juste de parler de diffusion et non d'expansion pour le Christianisme naissant. En effet, le terme expansion pourrait laisser supposer une action politique et militaire, alors que le terme diffusion semble plus adapté à la réalité du Christianisme naissant, puisqu'il s'agit bien d'une diffusion au niveau des idées. Et cette diffusion s'est faite d'une manière entièrement pacifique.

La diffusion du christianisme dans l'empire romain

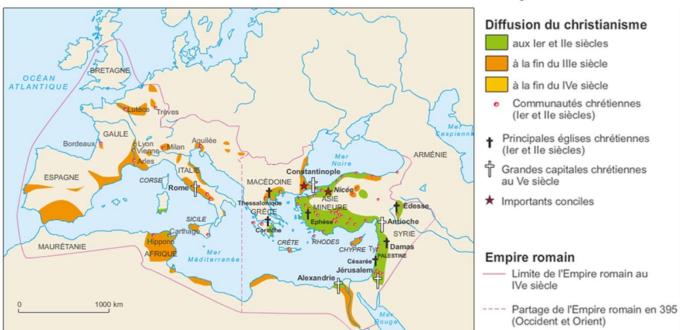


Fig. 14 : La diffusion du Christianisme s'est faite de façon pacifique, en suivant les voies du voyage et du commerce.

Il n'y est donc question ni de soumettre les peuples, ni d'envoyer des armées puissante. Jésus n'a que cette sublime prière, qui semble monter jusqu'au ciel, pour accompagner les Apôtres. Il prie pour que les âmes soient unes en lui, pour communier dans l'Amour de Dieu. Quand on voit tout l'Amour qui illumine cette prière, au moment même où Jésus allait être soumis à l'atroce supplice de la croix, on comprend toute la signification du Christianisme des origines. En annonçant l'Evangile aux nations, les Apôtre devaient faire connaître ces paroles du Christ : un immense message d'espérance dans un Dieu d'Amour.

D'ailleurs les historiens des premiers siècles de l'ère Chrétienne, ont noté que cette magnifique prière fut le plus puissant moyen de persuasion pour la diffusion du Christianisme. Il est donc plus juste de parler de diffusion et non d'expansion pour le Christianisme naissant. En effet, le terme expansion pourrait laisser supposer une action politique et militaire, alors que le terme diffusion semble plus adapté à la réalité du Christianisme naissant, puisqu'il s'agit bien d'une diffusion au niveau des idées. Et cette diffusion s'est faite d'une manière entièrement pacifique.

Expansion de l'Islam.

Après les premiers raids, razzias et embuscades, qui ont caractérisé le début de la période médinoise, Mahomet passe à l'échelle supérieure.

Pour conquérir la Mecque et exiger l'allégeance de l'ensemble des tribus d'Arabie, Mahomet mobilise ses troupes à une plus grande échelle, comme le confirme le Coran :

(Sourate 48, Verset 16) : AL-FATH (LA VICTOIRE ÉCLATANTE) : « Dis à ceux des Bédouins qui restèrent en arrière : "Vous serez bientôt appelés contre des gens d'une force redoutable. Vous les combattrez à moins

qu'ils n'embrassent l'Islam. Si vous obéissez, Allah vous donnera une belle récompense, et si vous vous détournez comme vous vous êtes détournés auparavant, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux" ».

Mais l'Islam est destiné à soumettre toute l'humanité. Comme le confirme ce verset qui se passe de commentaire :

(Sourate 2 AL BAQARAH: LA GENISSE, Verset 193): « Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association (à un autre Dieu en dehors d'Allah) et que la religion soit entièrement à Allah seul. »

L'autre verset explicite est connu sous le nom de « verset de l'Epée » :

(Sourate 9 Al THAWBA; LE DESAVEU, Verset 5): «Après que les mois sacrés expirent, tuez les infidèles où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »



Fig. 15 : Mahomet et ses compagnons et successeurs, les Califes Ar-Rashydiyoumes (« les biens guidés d'Allah »), Abu Bakr, Omar, Othman et Ali, lancent leurs guerriers à la conquête du monde.

Pour comprendre la signification de ce verset, on peut se référer à l'exégèse d'Ibn Kathir :

- « Après la fin des quatre mois durant lesquels Nous vous avons interdit d'attaquer les infidèles, qui est la période de grâce que Nous leur avons accordée, combattez et tuez les infidèles où que vous les trouviez... Allah a dit ensuite :
- « (et capturez-les), exécutez certains et gardez les autres comme prisonniers.
- (assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade), n'attendez pas de tomber sur eux. Cherchez-les plutôt, et assaillez-les sur leurs terres et dans leurs forts, rassemblez-vous intelligemment sur les routes et les chemins pour que ce qui est large leur paraisse petit. De cette façon, ils n'auront d'autre choix que mourir ou embrasser l'Islam... »

Dans ces versets le terme infidèle signifie en fait les polythéistes, à l'exemple des idolâtres païens ou des Chrétiens qui croient à la Trinité, même si Mahomet se trompe sur la Trinité, en remplaçant « le Père, le Fils et le Saint Esprit » par « le Père, le Fils et Marie » dans le Coran.

Quant aux autres infidèles monothéistes, essentiellement les Gens du Livre, autrement dit les Chrétiens et les Juifs, le Coran leur consacre le fameux verset de la Dhimitude :

(Sourate 9, Verset 29): «Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés.»

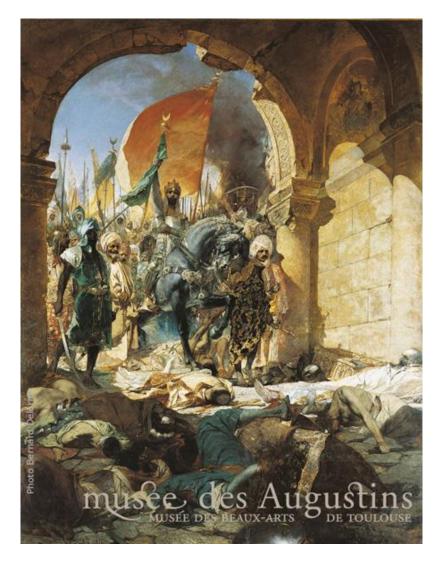


Fig. 16: Ultimatum aux nations: « Aslim! Taslim!» Ce qui signifie; « Soumettez à l'Islam et vous serez sains et saufs »

Pour mettre en œuvre ces prescriptions coraniques, Mahomet envoie des véritables ultimatums aux souverains des pays voisins. Ces ultimatums sont connus sous l'appellation : « Lettre de Mahomet aux rois ». Ces lettres de Mahomet sont rassemblées en traductions françaises par Hamidullah dans : « Documents sur la diplomatie musulmane à l'époque du Prophète et des Khalifes orthodoxes ». (Thèse de Doctorat à la Sorbonne, Paris 1935).

Comme exemple de ces ultimatums, on citera quatre exemples :

- 1. La lettre envoyée à Chosroes II empereur Sassanide : « Que la paix soit sur ceux qui suivent la voie de la révélation, qui croient en Allah et en Son Messager, qui attestent qu'il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et que je suis le Messager d'Allah, envoyé à l'humanité tout entière afin que chaque homme vivant soit averti qu'il doit respect et adoration à Allah. Embrassez l'islam afin de trouver la paix; sinon, vous porterez le fardeau des péchés des Mages (terme désignant le mazdéisme, religion iranienne qui doit son nom à son dieu principal, Ahura Mazda. Elle est aussi désignée sous le nom de Zoroastrisme, du nom de Zoroastre).
 - Chosroes II, de son côté, fut rempli d'indignation : il déchira la lettre en disant : « Mon esclave ose m'écrire, maintenant! ». Lorsque l'on rapporta ces paroles au Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), il répondit : « Malgré tout, Allah réduira son royaume en pièces. »
- 2. Lettre de Mohammed à Héraclius : « ... de Mohammed, fils de 'Abdallah à Héraclius, empereur de Byzance. : Que la paix soit sur quiconque suit la voie droite. Je t'appelle à l'Islam. Convertis-toi et tu seras sauf (ou en paix et en sécurité), et Dieu te récompensera doublement. Si tu te détournes, tu auras pris sur ton compte les pêchés des Romains »

- 3. La lettre envoyée aux gouverneurs d'Ouman, Jaifer et Abd : « J'invite vous tous les deux à L'Islâm. Embrassez L'Islâm et trouvez-y la sécurité. Parce que Je suis Le Messager d'Allah envoyé à toute L'Humanité pour qu'll avertisse toutes les créatures et qu'll réalise Sa promesse sur les infidèles. Maintenant, si vous tous les deux acceptez L'Islâm, Je vous permettrai de régner en vos pays comme auparavant, mais si vous le refuseriez, vos royaumes périront pour toujours. Mes armées l'emporteront sur vos Terres et Mon caractère de la Prophétie vaincra. »
- 4. La lettre envoyée au peuple d'Oman : « Je vous appelle à l'Islam. Acceptez mon appel et vous serez. Je suis le messager de Dieu envoyé à l'humanité, et l'annonce sera effectuée sur les mécréants. Si, donc, vous vous identifiez à l'Islam, j'accorderai la puissance sur vous. Mais si vous refusez d'accepter l'Islam, votre puissance disparaîtra, mes chevaux camperont sur l'étendue de votre territoire et nous régnerons sur votre royaume.

Toutes ces lettres-ultimatum étaient signées : « Mahomet, messager de Dieu ».

A partir de là, Mahomet déclencha les conquêtes, qui seront poursuivies d'abord pas ses compagnons d'armes, les quatre Califes Ar-Rashydounnes (« les biens guidés ») : Abu Bakr, Omar, Othman et Ali. Ces conquêtes, qui s'intitulent dans la tradition musulmane : « Foutouhat Al Islam » en référence à la Sourate « Al Fath al Moubine », se poursuivront sous le Califat Omeyade, pour aboutir au Premier Empire Arabe. Ce Premier Empire couvre la Dynastie Omeyade et la Dynastie Abbasside. Ce nouveau colonialisme et impérialisme théocratique porte le nom de Califat, en référence à la succession de Mahomet ou « Khalifat Ar-Rassoul Muhammad ». Aujourd'hui, en France, les historiens se réfèrent à cette période comme « l'âge d'or de l'Islam et le la Civilisation Arabo-Musulmane

En fait, ces conquêtes ont été particulièrement violentes et atroces. Elles furent accompagnées de grandes destruction et de pillage. Les populations des pays qui ont osé résister, subirent des massacres ou furent réduite à l'esclavage.

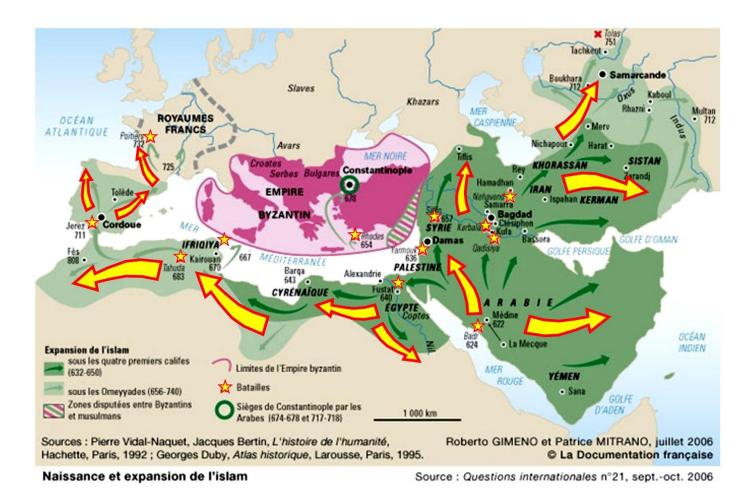


Fig. 17 : les armées de l'Islam à la conquête du monde : principales batailles et directions des conquêtes.

Et le principe du Califat, responsable de la diffusion de l'Islam à l'ensemble de la planète, fut poursuivi pendant des siècles.

Les périodes de paix correspondaient aux périodes où les musulmans n'étaient pas en position de force : (Sourate 47, Verset 37) : « Ne montrez point de lâcheté. N'appelez point les infidèles à la paix quand vous leur êtes supérieurs, et que Dieu est avec vous.»

Ainsi, les Ulémas et légistes musulmans divisèrent le monde en trois partie :



Fig. 18 : Le sort de ceux qui résistent et refusent de se soumettre à la religion d'Allah et de son Prophète, Mahomet.

- Dar al-Islam (littéralement « Maison de la soumission » et/ou de « la paix ») est un terme utilisé pour désigner les terres sous gouvernement musulman. Dans ces pays, c'est la loi musulmane, basée sur la Charia, qui est appliquée. Traditionnellement, dans ces territoires, le non-musulman a le statut de **Dhimmi**.
- Dar al-Harb (littéralement : « domaine de la guerre ») est un terme utilisé pour désigner les lieux en dehors de la loi musulmane. Ce terme désigne traditionnellement les terres administrées par des gouvernements non-musulmans. . Traditionnellement, la guerre est obligatoire pour tout musulman aussi longtemps que les habitants du Dar al-Harb refusent de reconnaître la souveraineté de l'islam.
- Dar al-'Ahd (signifiant : « domaine de la trêve », on rencontre aussi le terme Dar al-Suhl comme équivalent) fut inventé pour décrire la relation de l'Empire ottoman avec ses provinces chrétiennes tributaires. L'invention Dar al-'Ahd fut nécessaire en tant que vision du monde à

l'époque où une paix prolongée avec les États non-musulmans n'étaient pas permise même sous domination musulmane. Traditionnellement le décret de ce régime peut être motivé par deux raisons: soit les musulmans sont trop faibles pour remporter une victoire, soit les infidèles monnayent par le tribut la cessation des hostilités. Ces derniers sont également tenus de ne pas enrayer la progression de l'islam dans leur pays.

Actuellement, le mot désigne les gouvernements non-musulmans qui ont des accords d'armistice ou de paix avec des gouvernements musulmans. Le statut actuel du pays non-musulman en question peut changer de celui d'égalité reconnue à celui d'état tributaire.

Comme le montre ce bref rappel de l'Histoire du monde musulman, depuis la fondation du mini-Etat islamique à Médine au VIIème siècle jusqu'aux premiers empires arabes, Omeyade et Abbasside, l'Islam est politique, guerrier et conquérant de nature. C'est plus logique de parler d'idéologie politique conquérante que de religion, terme qui sous-entend une croyance basée sur la foi, le culte et à laquelle on peut adhérer en toute liberté.

On notera également que les empires musulmans, se sont formés dès le départ sur le principe de Califat, terme qui signifie qu'ils tiennent leur légitimité en tant que successeurs du Prophète et qu'ils sont appelé à continuer son œuvre. Cela signifie que leur premier devoir est de faire tout pour répandre l'Islam à l'ensemble de l'humanité.

Malgré les aléas politiques et les luttes pour le pouvoir, le principe du Califat n'en sera pas moins poursuivi sans interruption jusqu'au XXème siècle. Ce n'est qu'en 1925 que Kamal Atatürk abolit le Califat musulman qui régissait l'Empire Ottoman, et instaura la République laïque de Turquie.

6. La liberté d'expression incompatible avec l'Islam depuis sa fondation par Mahomet.

Dans sa lutte féroce pour la conquête du pouvoir politique par les armes, Mahomet a utilisé la terreur pour faire taire toute critique de sa personne, de ses crimes ou de son idéologie politico-religieuse : l'Islam. Comme dans tous les systèmes totalitaires, cette terreur s'exerçait surtout contre ceux qui « combattaient » Mahomet par la parole ou la poésie.

Mahomet avait compris l'importance de l'arme psychologique dans sa guerre de conquête. Il accorda beaucoup d'importance à bâillonner toute liberté d'expression, pour garder le monopole de la parole.

Il suffit de se référer à la chronique de Tabari : Il y avait une femme du nom d'Asmâ bint Marwan. Elle faisait des vers particulièrement insultants pour le prophète de l'islam. Quand ces vers furent rapportés à Mahomet, il dit tout haut : « Est-ce que personne ne me débarrassera de la fille de Marwan ? ». Il y avait un homme du clan de la poétesse, 'Omayr Ibn 'Adi.Le soir même il s'introduisit chez elle. Elle dormait au milieu de ses enfants. Le dernier, encore au sein, sommeillait sur sa poitrine. Il la transperça de son épée et le lendemain alla trouver Mahomet. Il dit : « Envoyé de Dieu je l'ai tuée pendant qu'elle avait son enfant au sein! ». « Tu as secouru Allah et son Envoyé ô 'Omayr », répondit celui-ci. 'Omayr demanda : « Est-ce que je supporterais quelque chose à cause d'elle, Envoyé d'Allah ? ». Il dit : « Deux chèvres ne choqueront pas leurs cornes pour elle! » Le mois suivant, le poète centenaire Abou 'Afak fut tué pendant son sommeil, à cause de quatre vers contre Mahomet. Le Prophète avait prononcé négligemment : « Qui me fera justice de cette crapule ? »

Mais l'assassinat politique le plus connue est celui de Kaab Ibn Achraf. C'était un poète de Médine très agés, juif par sa mère, qui n'avait cessé de tourner le prophète de l'Islam en dérision.

Mahomet, excédé, ordonne son assassinat, mais de manière détournée, comme un parrain qui lance un contrat sur quelqu'un : « *Qui veut me délivrer de Kaab Ibn Achraf ?* ».

La plus ancienne biographie de Mahomet, celle d'Ibn Ishâq, rapporte : Plusieurs hommes s'étaient associés pour tuer Kaab. Mahomet les autorisa à utiliser le mensonge pour mettre en confiance Kaab. Ils se présentèrent comme des amis herchant hospitalité. Kaab leur offrit cette hospitalité. La nuit ils se promenèrent avec le poète....Puis soudain Abu Nâ'ilah saisit les cheveux de la tête de Kaab en disant : « frappez cet ennemi de Dieu! »....

Ainsi, ces crimes contre les poétesses et les poètes constituent la base légitimant aujourd'hui le délit de blasphème, que les 56 pays musulmans réunis dans l'O.C.I. essayent d'instaurer à l'échelle planétaire. Et on retrouve ce délit de blasphème dans la législation des pays musulmans. Allant de l' « atteinte au sacré en Tunisie » jusqu'au principe : « Insulter Mahomet est passible de la peine de mort » l'ensemble des pays musulmans punissent purement toute forme de blasphème de l'Islam. Ce qui ne fait que démontrer la nature

fondamentalement politique et totalitaire de l'Islam, depuis sa fondation par Mahomet, puisqu'il refuse obstinément la liberté d'expression, la liberté religieuse et la liberté en général.

Ainsi, on voit que le principe du délit de blasphème, remonte à Mahomet lui-même.

Si on prend à titre de comparaison, la notion de punir le blasphème n'a été instaurée dans le Christianisme, qu'après la constitution de l'Eglise en institution officielle par l'Empereur Constantin et l'instauration de cette religion comme religion d'Etat par l' L'édit de Thessalonique décrété par l'empereur romain **Théodose ler** en l'an **380**, soit plusieurs siècles après la prédication du Christ.

Jusque-là, la critique de Christianisme, pouvait se faire en toute liberté. Ainsi, Celse, **philosophe** romain du Ile siècle attaquait le **christianisme** naissant par les armes du raisonnement et du ridicule. Il n'a pas été condamné, mais le débat se faisait au niveau des idées. Celse eut pour contradicteur **Origène** qui publia La Réfutation.

7. Conséquences sur l'Islam du XXIème siècle : les musulmans dans l'impossibilité d'abroger l'incitation à la violence et à la haine dans le Coran.

On peut maintenant revenir au point de départ de cette contribution et essayer d'analyser la dérobade de l'imam Chalgoumy à la lumière de ce qui a été rappelé ci-dessus, dans les paragraphes précédents. En fait, la question des nombreux versets coraniques qui appellent à la violence, à la guerre et à la haine de l'autre, s'est posée d'une manière récurrente tout au long de l'histoire de l'Islam. Mais toute forme de remise en cause de ces versets « violents » a toujours été rejetée par les Ulémas et les autorités musulmanes.

Le texte coranique se place au-dessus de la raison humaine.

En premier lieu, on comprend à travers les rappels faits dans les paragraphes précédents, qu'il est impossible d'enlever un corpus des versets prônant la violence, la guerre ou la haine de l'autre, sans remettre en cause l'ensemble de l'édifice Islam. Comment abroger ces versets, tout en faisant l'apologie de la vie de Mahomet, ce « modèle parfait » et sans remettre en cause tout ce qui sert de soubassement à ces versets. La définition que fait Allah lui-même de l'Islam est basée sur l'appel à la guerre contre les infidèles.

Ensuite, on notera que toute modification du texte coranique revient à une remise en cause de cet élément fondamental du Dogme musulman : « le Coran est la parole incréée, éternelle et inaltérable de Dieu ». Le Coran est un attribut divin, qui ne peut être dissocié de Dieu. Il est donc indépendant de l'espace et du temps, puisqu'il a toujours existé comme attribut de Dieu, même avant la création du monde. Toute remise en cause de ce Dogme est considérée comme un acte d'une extrême gravité, puisqu'il s'agit d'une remise en cause d'Allah lui-même.

Le simple fait d'en discuter en utilisant la raison humaine, a toujours été violement rejeté par les autorités de l'Islam.

On se rappellera que dès les premiers siècles, sous la dynastie Abbaside, les Mu'tazilites ont proposé de considéré le Coran comme une copie « humaine » du véritable texte coranique qui est inscrit dans le ciel, auprès d'Allah. En introduisant cette notion de « copie humaine » d'un texte parfait inaccessible à l'homme, les Mu'tazilites voulaient soumettre le Coran à l'analyse humaine. Ils proposaient l'utilisation de la Raison pour comprendre et analyser le texte coranique. En agissant ainsi, ils plaçaient la Raison au-dessus de la Révélation coranique.

Pour se rendre compte à quelle point cette exigence de soumettre la raison humaine au texte coranique, qui est Parole de Dieu, on rapellera cette mise au point de Sheikh Muhammad Al-Ghazâlî (http://www.islamophile.org/spip/Sheikh-Muhammad-Al-Ghazali,375.html), un des plus éminents penseurs de l'Islam moderne.

Ce savant musulman, diplômé de la prestigieuse Université Al Azhar, publie sa : « Défense du dogme et de la loi de l'Islam contre les atteintes des orientalistes -Section : Développement dogmatique. Quand les Mu`tazilites s'écartent de la ligne islamique sur le site :

http://www.islamophile.org/spip/Quand-les-Mu-tazilites-s-ecartent.html

« Mais il faut clarifier la réalité de ce fait : L'Islam se fonde sur la raison, ... Il n'est toutefois pas raisonnable de pousser la raison dans des recherches dépassant ses capacités et son pouvoir d'exploration...

La raison pourrait étudier un tas de sable ou un nuage, mais comment un individu pourrait-il étudier l'âme qui est en lui ? Et de manière évidente, s'il est impuissant pour poursuivre une telle étude, il le sera davantage s'il décide d'étudier l'Être Suprême!

De quel droit l'homme voudra-t-il alors connaître les secrets de la divinité ? De quel droit soulève-t-on une polémique sur l'Essence de Dieu et sur Ses Attributs ? De quel droit pose-t-on la question : Les Attributs sont-ils l'Essence ou d'étudier et d'approfondir la théologie...

Mais il est nécessaire d'épurer la culture islamique et d'en éliminer ce qui s'est répandu dans la théologie en termes de questionnements philosophiques, d'immixtions de la raison, de théories nouvelles créées par l'oisiveté et de sont-ils Autres, ou bien ne sont-ils ni Essence ni Autres ?

L'abord présomptueux de ces questions par la raison est d'une prétention... ô quelle prétention !

La vérité est que seuls les Prophètes peuvent nous apporter les réponses décisives à ces questions. ..Dans notre religion, il est permis spéculations fondées sur de pures conjectures.

Nos anciens Imâms avaient mené une campagne impitoyable contre cette science, car elle se préoccupait souvent de telles questions et se perdait dans l'exposé des problématiques et l'établissement des solutions. Quant à nous, nous prenons également part à cette campagne et nous soutenons sincèrement et fermement ses leaders. »

L'impossibilité d'abroger le moindre verset coranique.

Si maintenant, on se met à la place de l'imam « modéré » Chalgoumy, on peut comprendre aisément sa volte-face et son renoncement de travailler avec Madame Tassin. En tant que musulman, Chalgoumy sait très bien que l'élaboration d'un corpus de textes coraniques qu'il faut éliminer des mosquées, revient à commettre un acte extrêmement grave, pour plusieurs raisons :

- Il remet en cause le Coran en tant que Parole incréée, inaltérable et éternelle d'Allah. Cela revient tout simplement à se placer au-dessus d'Allah en modifiant un attribut éternel de Dieu.
- En amputant le texte sacré d'une partie importante de ses versets, il falsifie le Coran : ce qui constitue une atteinte grave au divin.
- Il s'exclue de l'Oumma de Mahomet, en utilisant un Coran falsifié.
- Il revient sur sa profession de foi : « Il n'y a d'autre Dieu que Allah, et Mahomet est son Envoyé », en remettant en cause son engagement à obéir à Allah et à son Prophète.
- Il remet en cause la légitimité des violences et des guerres menées par Mahomet, et qui ne sont que la mise en applications de ces versets de violences et de haine. Or Mahomet dans l'Islam, représente le « modèle parfait que chaque musulman devrait imiter ».
- Pour tout autre musulman, Chalgoumy aurait agi avec les ennemis de l'Islam en se rendant complice d'une grave atteinte au sacré. En conséquence, il serait tout simplement considéré comme un apostat, qui a trahi Allah et son Prophète.

Ainsi, la violence dans l'islam figure comme un précepte fondamental. Mahomet a fait de la violence une forme d'adoration à Dieu, qui donne au croyant le statut le plus élevé au Paradis. Mahomet a conquis le pouvoir politique par les armes. Il a lancé les conquêtes militaires pour soumettre et dominer les nations. L'expansion de l'islam s'est faites par les armes. Et c'est Mahomet et ses disciples les plus proches qui ont répandu l'islam par le sabre. Parmi ces disciples, figurent les quatre Califes « bien guidés » : Abu Bakr, Omar, Uthmane et Ali. A titre d'exemple, on peut prendre la bataille de Yarmoik, qui a permis au Calife Omar de conquérir Jérusalem et la Palestine.

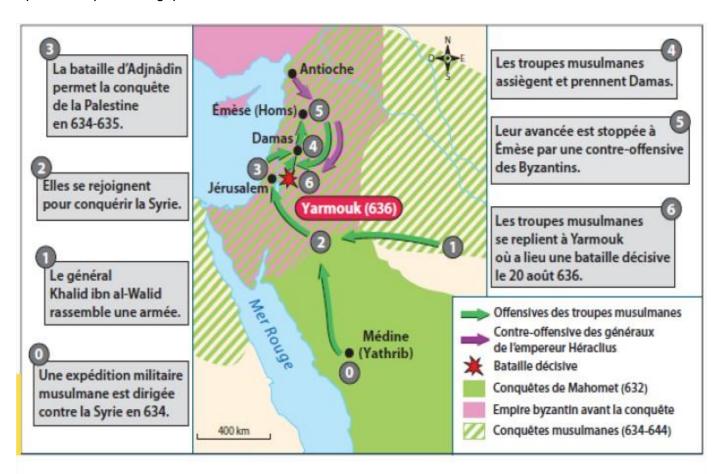
La carte de-dessous montre que les batailles engagées par les musulmans, n'étaient pas des escarmouches de quelques nomades surgis du désert arabique. C'étaient des grandes batailles avec des armées puissantes et des moyens militaires très important.

Comme le montre le déroulement de la bataille de Yarmouk, qui a permis aux envahisseurs musulmans d'occuper la Palestine et la ville de Jérusalem, le Calife Omar et les autres califes menaient de véritables guerres d'invasion et de colonisation de nations entières, dont une grande partie étaient réduits à l'esclavage et perdaient leur bien pris comme butin par l'occupant musulman. Ainsi le mythe, totalement inventé par l'islam, que les « Foutouhates Al Islam » n'étaient destinées qu'à apporter la lumière du Coran, relève de la propagande la plus cynique, avec un mépris total pour les peuples massacrés, pillés, souvent réduit à l'esclavage et subissant la pire des humiliations de voir leur jeunes filles utilisées comme esclaves sexuelles pour égayer la vie des émirs qui sont passé du nomadisme tribale à des richesses indécentes. Et toute cette barbarie était justifiée par les versets du Coran, où Dieu lançait ses guerriers en leur offrant les femmes et les fillettes comme « Malk Al Yamine » (voir les versets du coran concernant les combattants

du Jihad : « Aw Ma Malakata Aymanoukoum » : ce qui signifie : sont licites pour vous les femmes et les fillettes que « vos mains droites ont acquises (dans les pillages des nations vaincues) » !

En Occident, on a beaucoup de mal à réaliser cette logique implacable de l'Islam. Dans les pays musulman, la pression idéologique qu'exerce l'Islam à travers tous les actes de la vie, crée un climat étouffant qu'on a de la peine à imaginer. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'en Occident, l'intelligentsia et la pensée dominante fait tout pour occulter cette réalité. Pour détourner le regard de cette réalité inacceptable, nos penseurs et nos spécialistes de l'Islam, de Gilles Kepel ou Mathieu Guidère à Caroline Fourest, n'ont rien trouvé de mieux que d'inventer des « éléments de langage », ou des formules creuses qui puissent rassurer l'opinion en Occident. Ainsi, on a rendu courante cette « vérité absolue » : l'Islam authentique ne peut être qu'un « Islam modéré », sous-entendu qu'à l'image du Christ dans le Christianisme, Mahomet a prêché un Islam d'Amour, de tolérance et de paix. Et l'Islam tel qu'on le voit aujourd'hui, n'est qu'un Islam dévoyé par des imams et Ulémas extrémistes, comme l'Eglise a dévoyé le Christianisme au Moyen Age. Les horreurs commises aujourd'hui au nom d'Allah et de Mahomet, sont à mettre en parallèle avec l'Inquisition, les Guerres de religions, l'extermination des hérétiques et autres horreurs commises au nom du Christ par l'Eglise. On a réussi ainsi, par un matraquage médiatique, à falsifier l'Histoire et à imposer cette falsification comme vérité absolue.

Face à cet aveuglement de l'Occident, l'Islam est ravi de disposer d'idiots utiles pour promouvoir cette vision idyllique d'un Islam modéré. Mais leur immense problème, réside dans l'enfermement dogmatique que leur impose la logique du Coran



Document extrait du manuel Bordas, 5e, 2010

Fig. 19 : « Au commencement était la guerre » : cette carte montre comment Mahomet a lancé de son vivant les conquêtes musulmanes. Le mythe d'une « expansion pacifique de l'Islam », constitue une falsification de la vérité historique.

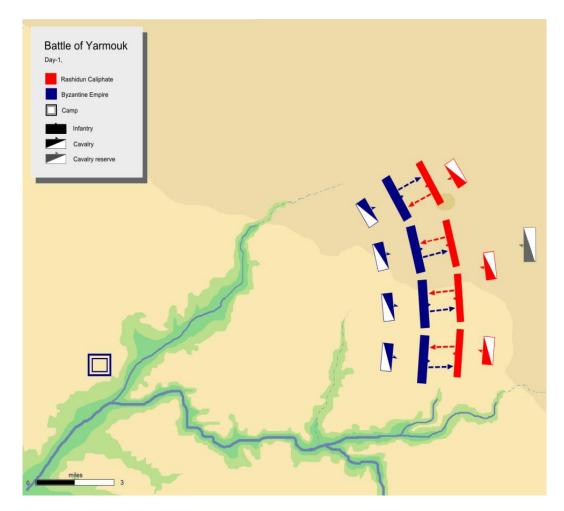


Fig. 20: L'expansion de l'Islam s'est faite par des grandes batailles: La bataille du Yarmouk opposa en 636 100 000 Byzantins à 40 000 hommes aux musulmans sous le commandement de Khalid Ibn Al Walid, un compagnon de Mahomet.

Comment transmettre l'image d'un Islam modéré, tout en refusant d'abroger le moindre verset coranique, puisque chaque verset reste la « Parole incréée, éternelle et inaltérable de Dieu ».

Devant le nombre très élevés des versets où l'incitation à la violence, à la haine et aux discriminations sont parfaitement explicites et ne laissent aucune liberté d'interprétation, ils se retrouvent pris dans un piège effroyable : ils ne peuvent prendre le moindre recul par rapports aux commandements prescrits par ces versets, puisque Mahomet lui-même, les a appliqués dans leur seule interprétation possible : celle de la violence, de la haine, des conquêtes, de la domination et des discriminations. En effet, il a institué dans son vivant ces violences, ces guerres et ces discriminations dans l'Etat théocratique qu'il a créé et le pouvoir absolu dont il disposait à la tête de cet Etat. Et l'Histoire musulmane, ne laisse planer aucun doute : l'Etat théocratique islamique a perduré en tant qu'impérialisme théocratique connu sous le terme de Califat ou « Succession » de Mahomet » pendant quatorze siècles.

Les autorités de l'Islam sont à la fois prisonnier de cette Histoire et du Dogme musulman, qui a mis la « Raison humaine » sous l'autorité de la Parole divine : le Coran.

Pour donner une image parlante, c'est comme si quelqu'un s'enfermait lui à l'intérieur d'une sphère à la paroi infiniment rigide. Il n'a plus la possibilité de regarder ou d'observer cette sphère de l'extérieur. Quel que soit la direction qu'il choisit pour se libérer, est systématiquement arrêté par les limites infranchissable de cette sphère. En décrétant le Coran comme un attribut divin, contenant tout ce qui existe pour comprendre et agir dans l'univers, le Dogme musulman a enfermé la Raison humaine dans cette prison de la pensée que constitue la parole coranique. Et dans le monde musulman, en dehors des trois premiers siècles de l'Hégire, quand le Dogme n'était pas encore fixé dans sa totalité et laissait une petite marge de liberté à la pensée humaine, la Raison humaine a capitulé devant le dictat des imams et des ulémas.

Cette défaite de la Raison, caractérise l'Islam d'aujourd'hui : le monde musulman dans son ensemble a capitulé en acceptant de mettre la Parole coranique au-dessus de la logique déductive et du raisonnement humain, qui seuls, ont permis le développement scientifique.

Aujourd'hui encore, l'enseignement dans le monde musulman, explique les bienfaits matériels qui résultent de la pensée scientifique, mais rejette la philosophie qui a été à la base de cette pensée scientifique. Ce monde musulman, comme ses plus hautes autorité illustrent cette capitulation en renonçant à la Raison humaine pour faire et défaire les lois qui constituent leurs législations officielles: ils ont imposé à ces législations de se soumettre au Coran et à ses préceptes.

L'attitude du monde occidentale face à la violence dans le Coran.

Le problème qui se pose aujourd'hui au reste du monde, en particulier au monde occidental, consiste à refuser cette capitulation de la Raison devant la toute-puissance du texte coranique.

L'Organisation de la Coopération Islamique est un lobby très puissant : il regroupe les 57 pays musulmans et a le statut d'observateur permanent à l'O.N.U. Ce lobby utilise l'arme de l'« islamophobie » contre la liberté d'expression.

Ainsi, on assiste à une offensive et à un véritable travail de sape mené par les 57 pays musulmans regroupés au sein de ce lobby planétaire : l'Organisation de la Conférence Islamique. Cette organisation agit non seulement dans les instances internationales comme l'ONU et le Conseil des Droits de l'Homme. Mais elle agit au niveau de chaque pays non musulman, en particulier aux Etats Unis et en Europe. Pour cela, elle utilise les minorités musulmanes de ces pays, et trouvent des relais innombrables à travers le réseau de mosquées et d'associations cultuelles, culturelles ou de lutte contre l'« islamophobie ». Aux Etats Unis et en Europe, ceux qui osent s'opposer à l'O.C.I et ses relais, se font systématiquement traiter d'extrémistes de droite et de fascistes. Ces menaces sont très dissuasives, vue la puissance financière des pays musulmans, en particulier les richissimes monarchies du Golfe..

8. Conclusion.

Pour illustrer cette logique implacable dans laquelle l'Islam s'est enfermé, je ne peux que citer les paroles magnifiques d'Abdelwahab Meddeb (http://revue.objections.free.fr/007/007.032.htm).

Pour cela, je reproduis ci-dessous, l'article publié par Libération le 24 septembre 2006 (Note 8):

Au sujet de la raison et de la liberté spirituelle de l'acte de foi, défendues par le discours du pape Benoit XVI, le professeur Meddeb souligne par contraste la spécificité de l'Évangile. Il l'interprète en terme de « rupture » avec l'Ancien Testament : « Le message évangélique a constitué véritablement une rupture par rapport aux écritures antérieures en privilégiant l'amour sur la loi. L'aspect persuasif l'emportait sur l'aspect coercitif. C'était une révolution. »

En revanche, pour Meddeb, « la question de la violence de l'islam est une vraie question » : le « texte luimême » du Coran en porte le « germe ». « Les musulmans doivent admettre qu'elle est un fait, dans le texte comme dans l'histoire telle qu'ils la représentent eux-mêmes. »

Contrairement à Jésus, « nous avons affaire à un Prophète qui a été violent, qui a tué et qui a appelé à tuer. La guerre avec les Mecquois fut une guerre de conversion. Il y eut aussi la guerre avec les juifs et le massacre des juifs à Médine, décidé par le Prophète. Il y avait un jeu d'alliances, une opération politique qui se continue par le militaire. »

Indirectement, Abdelwahab Meddeb qui se présente volontiers en Voltaire musulman, soulève la question de la théocratie, de la fusion entre loi politique et loi religieuse réunies dans la Thora comme dans la Charia. Serait-ce cette fusion des pouvoirs spirituels et temporel, réunis en une seule main, qui favorise la violence, la sacralise ou la justifie ? Sur ce point, la singularité de l'Évangile se condense dans le « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu », principe fondateur, dans la tradition catholique, de la distinction des finalités civiles et religieuses et des pouvoirs correspondants.

Les sociétés chrétiennes se sont constituées sur ce principe qui ne signifie pas concurrence, ni séparation, mais alliance et distinction. Avec le recul de l'histoire, on observe que les violences, les révolutions et les guerres dites « de religion » ont éclaté pour des motifs « politiques », chaque fois que l'un de ces pouvoirs – spirituel ou temporel – a convoité l'autre ou voulu le confisquer – fût-ce au nom de la raison alors déifiée.

Pour en venir au texte du Coran, Meddeb précise sa pensée :

« il est ambivalent. Il y a le verset 256 de la 2e sourate qui dit "point de contrainte en religion". Mais aussi les versets 5 et surtout 29 de la sourate 9 : le "verset de l'épée", où il est commandé de combattre tous ceux qui ne croient pas à la "religion vraie". »

Selon lui, les versets de la 2e sourate correspondent à l'époque paisible où se constitua le premier Coran duquel il se recommande ; les autres versets ont été ajoutés après les guerres de conquête et n'appartiennent pas nécessairement à la pensée de Mahomet.

Quoi qu'il en soit, Meddeb cerne un point de théologie, non repris par tous les musulmans, loin de là, et qui remonte aux controverses au temps de Nicolas de Cues :

Il marque la différence comparative entre l'annonce de l'archange Gabriel à Marie, en qui Dieu s'est fait homme, avec l'annonce du même archange à Mahomet, par qui Dieu s'est fait texte.

Tandis que les Chrétiens croient au Dieu fait homme, les musulmans croient au Dieu fait Livre. Dieu tout entier serait présent dans chaque verset du Coran. De là dérive le fondamentaliste quasi constitutif de l'islam, qui interdit aux croyants toute interprétation d'un verset par un autre.

De ce point de vue, les catholiques, quant à eux, ne peuvent s'identifier à une « religion du Livre », à moins d'adopter la conception que les musulmans se font d'eux

(Note 1): A l'exemple du journaliste Pascal Hilout, beaucoup d'autres s'expriment ainsi, même quand ils sont stigmatisés comme des islamophobes, alors qu'ils ne s'attaquent pas aux personnes musulmanes, mais à l'islam en tant qu'idéologie totalitaire et conquérante : « Non, l'islam tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'il a été hier, n'a pas sa place en France ou en Europe. Il n'a sa place dans aucun pays qui aspire à la liberté, à l'égalité et à la fraternité humaine, indépendamment du sexe, de la croyance ou de la noncroyante... Tant que nos concitoyens musulmans n'ont pas été amenés à dénoncer, officiellement et solennellement, des contenus basiques de leur vénéré Coran où cet irrespect des femmes, des noncroyants, des apostats, des chrétiens, des juifs... est énoncé, noir sur blanc dans les textes sacrés et les législations islamiques, nous ne pouvons accorder notre confiance aux enseignements qu'ils prodigueront dans leurs foyers et dans leurs mosquées à nos propres concitoyens et voisins musulmans.... ».

(Note 2): Là aussi, le faiseurs d'opinion ont réussi ce tour de force qui consiste à occulter ces premiers quatre cents ans du Christianisme et à faire croire que ce Christianisme a commencé par les Croisades, la conquête du Nouveau Monde, le Colonialisme du Tiers monde et l'évangélisation des peuples colonisés par les massacres et l'esclavagisme. Cette perception de l'Histoire est illustrée par des atrocités vécues comme un péché originel propre à l'homme blanc et à l'Occident chrétien : la guerre sainte menée au nom du Christ par les Croisés, le racisme né du colonialisme, le génocide des Indiens d'Amérique et la Traite négrière transatlantique et pour couronner le tout l'antisémitisme qui atteint son apogée par ce crime innommable ; l'Holocauste de la Shoah.

On laisse presque sous-entendre qu'avant les horreurs pratiqués par l'Occident chrétien, les peuples du reste monde vivaient dans une paix et une harmonie parfaite. Ce monde parfait ne connaissait ni les massacres, ni la colonisation et encore moins l'esclavagisme. A titre d'exemple, les conquêtes, le colonialisme et l'impérialisme arabo-musulman sont présentés comme l' « âge d'or de la Civilisation musulmane. Quant à l'esclavagisme musulman, qu'il soit pratiqué par les Califats arabes, ou par les Ottomans, il est tout simplement passé sous silence, malgré le nombre jamais atteint des victimes de cet esclavagisme qui a duré plus de quatorze siècles. Ce silence couvre également l'esclavagisme pratiqué par les rois noirs africains qui livraient leurs propres sujets à la traite négrière de l'Occident.

Par cette présentation déformée, les faiseurs d'opinions à travers les médias et l'enseignement, ont instrumentalisé l'Histoire pour en faire un outil de culpabilisation de l'Occident chrétien. Comme conséquence logique de cette instrumentalisation de l'Histoire, on constate en toute logique, une tendance à ignorer tout simplement cette vérité historique fondamentale : pendant les quatre premiers siècles de son existence, le Christianisme se limitait à la foi et au culte, et ne s'occupait ni de politique, ni de législation, ni du pouvoir, encore moins de la guerre.

(Note 3): Beaucoup d'analystes pensent qu'll n'y a pas à ménager les ecclésiastiques qui vont « dialoguer » avec ceux qui ont invité l'ignoble Al Qaradhawi à leur congrès de l'UOIF. Spécialistes des relations avec l'islam ils ne peuvent ignorer que ce prêcheur de haine – que je ne prends ici que pour exemple symbolique – est celui pour qui, concernant l'extermination des juifs voulue par Allah: « Hitler avec bien commencé le travail et il reste aux musulmans à l'achever cette extermination pour qu'il n'y ai plus sur terre les juifs semeurs de corruption».

L'invitation du prêcheur Al Qaradhawi par l'UOIF est odieuse mais banale. De telles actions sont habituelles dans cette grande organisation de l'islamisme radical « présentable » dans un pays comme la France en pleine dérive spirituelle. La présence au congrès islamiste de représentant chrétiens, évêques ou abbés, risquent de donner une légitimité à ceux qui prêchent de haine, le crime et la guerre sainte au nom d'Allah, de Mahomet et du Coran.

(Note 4): On pourra consacrer un chapitre entier pour analyser l'origine « judéo-chrétienne de l'Islam ».

(Note 5): J'aimerais rappeler que l'Histoire des débuts de l'Islam, se base uniquement une seule source: les récits des historiens musulmans du VIIIème-IXème siècles. Le premier Ibn Ishaq (704-767) a rédigé la Sîrat Rasûl Allah, c'est-à-dire Biographie de l'Envoyé d'Allah, première biographie de Mahomet. Cette biographie ne nous est parvenue que sous la forme de la version remaniée par Ibn Hichâm durant la période 810-830.

Ensuite, c'est Tabari (839-923) qui reste l'un des plus célèbres historiens musulmans et qui consacre dans la Chronique un chapitre à la biographie de Mahomet.

Enfin, Ibn Kathîr (mort en 1327) a écrit une Biographie du prophète.

Les historiens occidentaux se basent sur ces historiens musulmans du VIII-IXème siècle. Parmi les plus accessibles on peut citer : Maxime Rodinson : « Mahomet » :

(http://insoumission.files.wordpress.com/2006/07/mahomet-rodinson.pdf)

ou « Mahomet » par Anne-Marie Delcambre.

Ainsi, la plus part des historiens se basent sur des récits qui ont été fait plus d'un siècle au minimum après la mort de Mahomet, par les auteurs musulmans.

Depuis quelques décennies, on assiste à des recherches historiques menées d'une manière plus scientifiques. Ces recherches tendent à remettre en cause une partie importante de la version relatées par les historiens musulmans du VIII-IXème siècle. Ces recherches ne sont diffusées que d'une manière presque confidentielle et certains chercheurs travaillent sous des pseudonymes, pour ne pas heurter le monde musulman. Parmi les travaux les plus récents, on citera le très intéressant : « Le messie et son prophète. Aux origines de l'islam » par Edouard Gallez.

Cependant, dans cette contribution, je garde l'hypothèse que la version données par les historiens musulmans, correspondent à la vérité historique. La raison en est toute simple : l'ensemble du monde musulman considéré que cette version correspond à la vérité historique et que le but de ma contribution consiste à montrer la manière avec laquelle le fidèle musulman considère son devoir de croyant.

En ce qui concerne le Coran, je reprends le texte coranique tel qu'il est enseigné aujourd'hui dans l'ensemble du monde musulman. Cette version est supposée résulter de la recension faite par le troisième Calife Othman, environ quinze ans après la mort du Prophète.

Pour cette contribution, je reprends les textes du Coran, de l'exégèse coranique (Tafsir), de la Sharia et de la Sunna ou Tradition du Prophètes dans leur version arabe et j'essaye de traduire au mieux la signification du texte arabe.

Ce Coran, connue aussi sous la dénomination : « recension du Calife Othman », correspond à la version officielle de la vérité historique dans l'ensemble du monde musulman.

On notera cependant, que la majorité des historiens et des spécialistes de la langue, la grammaire et l'écriture arabe, considèrent la version actuelle du Coran comme le résultat de plusieurs adjonctions, modifications et suppressions qui se sont échelonnées sur environ deux siècles.

(Note 6): Les esclaves comme butin pour ceux qui mènent le Djihad. Les femmes captives promises comme esclaves sexuel dans le cadre du butin qui récompense ceux qui se battent dans le sentier d'Allah. Le Coran est explicite sur les joies du sexe avec des esclaves captives de guerres acquises dans les combats, les embuscades ou les razzias. Ces promesses de « butin humain » concernent en premier lieu Mahomet :

(Sourate 33, verset 50): « Ô Prophète! Nous déclarons licites pour toi tes épouses que tu as dotées et les captives que Dieu t'a accordées au titre de butin de guerre. »

Ceci est un commandement *très spécial* que Mahomet s'est transmis à lui-même, lui autorisant dans les faits le sexe de façon illimitée. Ses disciples sont limités à quatre épouses, mais peuvent aussi jouir d'un nombre illimité d'esclaves sexuelles, comme le confirme les versets suivants :

(Soute 23, Verset 5-6) — "...qui s'abstiennent de tout rapport charnel, sauf avec leurs épouses ou leurs esclaves, en quoi ils ne sont pas à blâmer..."

Ces versets autorisent donc au maître le sexe avec ses esclaves. Voir aussi Coran (70:29-30).

(Sourate 4, Verset 24) – "Vous sont interdites les femmes déjà mariées, à moins qu'elles ne soient vos captives de guerre." Même le sexe avec des esclaves mariées est permis.

Ainsi, le Prophète Mahomet a la prééminence pour choisir en premier les captives qui seront intégrées dans sa part du butin. A titre d'exemple on peut citer Rayhana, une juive choisie comme esclave à la suite du carnage de la tribu juive des Banû Qurayza. D'autres captives de guerres ont été choisies pour faire partie du harem de Mahomet :

- Juwayriyya avait été capturée au cours de la razzia contre les Banû al Mustaliq. Ibn Ishâq rapporte : « Quand l'envoyé d'Allah distribua les captives, Juwayriyya tomba dans le lot de Thâbit ; elle se racheta par un pécule. C'était une très jolie femme, très séduisante. Elle alla vers l'envoyé d'Allah pour qu'il l'aide à payer son pécule. Aïcha dit : "Dès que je l'ai vue, je l'ai haïe. J'ai vu que l'envoyé d'Allah verrait d'elle ce que j'ai vu." Lorsqu'il la vit, Mahomet dit : "Je payerai ton pécule et je t'épouserai." Il fit plus puisqu'il accorda la liberté à tous ses parents. »
- Safiyya, une juive de Khaybar, est, elle aussi, une prise de guerre. Mahomet la prit comme épouse après avoir fait torturer et tuer son mari Kinânah. Il consomma le mariage la nuit même, sans avoir la patience d'attendre d'être revenu à Médine

(Note 7) :: Contrairement à tous ceux qui prétendent que le Djihad est un « effort sur soit pour améliorer sa personne et atteindre la perfection », l'Islam des origines, que ce soit par les préceptes d'Allah dans le Coran, ou les Hadiths de Mahomet, définit le Djihad comme le combat dans la voie de Dieu (Fi Sabilil-Allahi) .Ce combat est mené contre les infidèles, comme le précise Imam Ibn Taymiyah, théologien et un jurisconsulte (faqîh) du XIIIe siècle, influent au sein du Rite (ou madhhab) hanbalite. On peut se faire une idée précise à travers ces Extraits du livre : « La politique légale dans la réforme du gouverneur et du peuple » :

<u>http://www.angelfire.com/journal/sunnah/lslam/djihad_statut.html</u>: « Après avoir émigré vers la Médine, le prophète reçut l'ordre divin de lancer le Djihad contre les infidèles : Ensuite, Allah l'Eternel a imposé le combat aux musulmans en disant:

« Le combat vous a prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est mauvaise. C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas. » (Coran, Sourate 2:Verset 216).

Il a souligné le Djihad dans plusieurs sourates médinoises et appelle ceux qui n'y participent pas les hypocrites et les malades aux cœurs :

« Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son Messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers ». (Coran, Sourate 9:Verset 24).

L'ordre de participer au Djihad et la récompense qui en résulte se répètent perpétuellement dans le Coran et la Sunna (paroles et actes du prophète Muhammad que la bénédiction et la paix d'Allah soient sur lui). Par conséquent, le Djihad est le meilleur acte religieux que l'homme peut exécuter.

Le prophète, bénédiction et paix sur lui, dit: "La tête de l'affaire est l'Islam, son pilier central est la prière et le sommet est le Djihad", et il dit: "Dans le paradis, il y a cent grades dont la distance entre chacun est aussi large que la distance entre le ciel et la terre, et Allah les a préparés pour ceux qui font le Djihad" (Boukhari et Muslim). L'Imam Boukhari rapporte aussi que le prophète dit: "Celui qui a les pieds poussiéreux pour la voie d'Allah (c.-à-d. en faisant le Djihad), Allah le sauvera de l'enfer". L'imam Muslim rapporte aussi que le prophète a dit: "Une journée et une nuit passées dans le Ribat (défendre le territoire islamique contre les ennemis, autrement dit le Djihad), valent mieux qu'un mois passé en jeûnant et veillant debout faisant la prière. Si on meurt (en réalisant le Ribat), on recevra la récompense de ses actions et sa subsistance, et on sera protégé contre l'ange de la tombe". Le prophète dit aussi: "un jour passé dans le Ribat dans la voie d'Allah vaut mieux que mille jours passés ailleurs" et il dit aussi: "Deux yeux ne seront pas touchés par le feu (de l'enfer): l'œil qui a pleuré de la crainte d'Allah et l'œil qui a passé la nuit en surveillance dans le sentier d'Allah" (rapportés par Al-Tirmidhi). L'imam Ahmad bin Hanbal rapporte: "une nuit passée en surveillance dans le sentier d'Allah vaut mieux que milliers de nuits et jours passés en priant et jeûnant."

On peut voir avec intérêt l'ouvrage : L'islam sacrée violence. Textes fondateurs de SIBALI Malek (http://www.editions-de-paris.com/ouvrages/islam/l-islam-sacree-violence-cp61212.html).

Le mot violence n'apparaît pas dans le Coran, mais y sont notamment prescrits les châtiments, les crimes, le meurtre, l'agression que l'islam a traditionnellement codifiés.

Cette anthologie met à la disposition des lecteurs en français et en arabe des textes fondateurs de l'islam, jugés intouchables et valables pour tous les lieux et tous les temps.

C'est précisément dans ces versets inscrits dans le ciel d'Allah, comme dans des données historiques relatives à la vie et aux conquêtes militaires de Mahomet, que se trouvent les principes fondamentaux de l'Islam. L'Islam sacrée violence, véritable manuel de poche, s'impose comme l'outil indispensable à toute évaluation de l'Islam.

Préface de Jean Alcader

Malek Sibali est islamologue

A lire également l'entretien de Nancy VERDIER avec Malek SIBALI à propos de son livre. (http://ripostelaique.com/malek-sibali-auteur-de-lislam-sacree-violence-le-jihad-guide-la-vie-quotidienne-des-musulmans.html)

(Note 8): Entretien paru dans: Objections - 12 rue Saint-Joseph - 75002 Paris - 01.40.26.41.78

(http://revue.objections.free.fr/007/007.032.htm)

Abdelwahab Meddeb et *Libération* au secours du pape Abbé Christophe Héry Objections - n°7 - novembre 2006

« L'islamisme est la maladie de l'islam, mais les germes sont dans le texte » : tel est le titre, dans *Libération* (24-09-2006), d'un entretien avec l'universitaire franco tunisien Abdelwahab Meddeb, commentant le discours du pape à Ratisbonne et la violence qui s'en est suivie : « Je ne comprends pas pourquoi ils [les propos du pape] ont suscité une telle réaction et, en même temps, on a l'impression que l'on est désormais face à un schème dramaturgique bien établi qui correspond parfaitement à ce que recherchent les médias, avec le spectaculaire et de l'histoire dans le spectaculaire [...]. Ce qui s'est passé dans ce cas précis est très grave. »

Référence des figures :

```
Fig.1: Shuaib Abdalla (http://www.youtube.com/watch?v=tialEg b1p4): الله كتاب ترتل زينب المعجزة الطفلة
"الكريم القراءن"
« Images et photos de Coran »: http://www.canstockphoto.fr/photos-images/coran.html et :
RFI: « Le Maroc va diffuser un coran uniformisé pour contrôler la sphère religieuse » (lundi 05 juillet
2010)
http://www.rfi.fr/economie/20100705-le-maroc-va-diffuser-coran-uniformise-controler-sphere-religieuse
Fig. 2 : Source : Site : Mohammed Image Archive
(http://zombietime.com/mohammed image archive/islamic mo face hidden/): Islamic image of the
Koran being revealed to Mohammed during a battle.
Fig.3:
        Source:
                  La résurrection de Lazare.
                                                   Site:Léon
                                                               BONNAT: ( http://www.histoire-
image.org/site/zoom/zoom.php?i=1128&oe_zoom=2105
Fig. 4: Hebdomadaire L'Express: « La fin du ramadan aura lieu dimanche en France » (17/08/2012)
(http://www.lexpress.fr/actualite/societe/religion/la-fin-du-ramadan-aura-lieu-dimanche-en-
france_1150450.html )
Fig. 5 : Site : St Paul's Youth Group ( http://www.stpaulsyg.com/home/?p=921 ) . miracles_of_jesus ::
Jésus guérissant l'aveugle.
Fig.6: Site: www.rosaire-de-marie.fr: La Transfiguration du Christ
(http://www.rosaire-de-marie.fr/mysteres-du-rosaire/transfiguration-de-jesus-christ.htm.)
Fig. 7 : Site : Théologie et Philosophie ( www.domuni.eu ) :
Jésus
         prêchant
                     devant
                                les
                                      foules
                                                (http://www.rosaire-de-marie.fr/image/mysteres-du-rosaire-
chapelet/predication.jpg )
Fig.8: Site: http://catholictradition.org/Children/mysteries-rosary.htm
Acsension du Christ : ( http://images.search.yahoo.com/search/images?_adv_prop=image&fr=yfp-t-
900&sz=all&va=ascension+du+christ)
Fig.9- Source: Mohammed Image Archive
( http://zombietime.com/mohammed_image_archive/islamic_mo_face_hidden/ )
Miniature from Siyer-i Nebi, a Turkish religious biography of Mohammed completed in 1388 and later lavishly
illustrated with 814 miniatures under the reign of Ottoman ruler Murad III, being completed in 1595.
Fig. 10- Site: ACADEMIC fr. academic.ru (http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/188656)
Image:
                                Bataille
                                                               de
                                                                                          Badr:
(http://fr.academic.ru/pictures/frwiki/77/Muhammad at Badr.jpg)
Fig. 11. Source: MAISDISONS-HEBO: L'irrespect des corps des infidèles (IDO) Par iskender, le 04.04.12
(http://www.disons.fr/?p=27183)
Fig.12 - Site: L'histoire oubliée des Blancs réduits en esclavage
( http://www.pvr-zone.ca/esclave blanc.htm )
Françaisdefrance.worpress.com:
(http://francaisdefrance.wordpress.com/2012/03/10/)
Captives: (http://francaisdefrance.files.wordpress.com/2012/03/escl1.jpg)
Fig-13: Site: flickr: ( http://www.flickr.com/photos/34326717@N03/6289387320/
Miniature du volume 4 d'une copie de la "Vie du Prophète" de Mustafa al-Darir (Siyar-i Nabi),
```

Provenance: Istanbul, Turquie. Référence: David Sammlung, Copenhague.

Fig.14: Source: Carte de la diffusion du christianisme dans l'Empire romain:



Préparer l'épreuve d'histoire et géographie

chapitre : L'Antiquité

(http://www.campus-

electronique.fr/CRPE/cours_en_ligne/fr/histoire/lecon02/dossiers/hige02_dos07.asp?lecon=lecon02&cat=3_)

Fig.15. Source : **HISTOIRE DES CIVILISATIONS EUROPÉENNES DE LA PRÉHISTOIRE À L'AN 800 :** La bataille de Guadalete en Bétique (conquête de l'Espagne) en 711 ap. J.C. (année 92 de l'Hégire) : (http://www.hist-europe.fr/Guadalete.php)

Fig. 16 - Site: **Musée des Augustins** (http://preprod-cugt.fullsave.info/web/guest/les-collections/peintures/xixe-debut-xxe/panorama-des-oeuvres/-/oeuvre/35227;jsessionid=FD833D0E1B5CAF067EEBAF4ECEF2D084)

Entrée du sultan Mehmet II à Constantinople le 29 mai 1453 :

(<u>http://preprod-cugt.fullsave.info/web/guest/les-collections/peintures/xixe-debut-xxe/panorama-des-oeuvres/-/oeuvre/35227;jsessionid=FD833D0E1B5CAF067EEBAF4ECEF2D084</u>)

Fig.17 – Site : About **Agnosticism / Atheism**

(http://atheism.about.com/ig/Muhammad-Drawings-Pictures/)

Violence and War in Islam (http://atheism.about.com/od/prophetmuhammadofislam/ig/Muhammadofislam/i

Fig. 19 – Carte Larousse su les Conquêtes et l'expansion de l'Islam.

Fig. 19: Source: Site (http://alliancegeostrategique.org/2012/06/03/au-commencement-etait-la-guerre-15quand-est-tiree-lepee-dallah-la-bataille-du-yarmouk-636/) - Alliance Géostratégique: Au commencement était la guerre...15/Quand est tirée l'épée d'Allah. La bataille du Yarmouk (636) - juin 3, 2012 par Stéphane Mantoux.

Fig. 20- Source : Site Alliance Géostratégique (http://alliancegeostrategique.org/)

La bataille de Yarmouk (http://alliancegeostrategique.org/)

Site: www.rosaire-de-marie.fr: La Transfiguration du Christ

(http://www.rosaire-de-marie.fr/mysteres-du-rosaire/transfiguration-de-jesus-christ.htm)

Site: www.rosaire-de-marie.fr